REPUBLIQUE DU CAMEROUN

REGION DU CENTRE *********

DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM

COMMUNE DE MBANGASSINA

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – *Work* – *Fatherland* ***********

CENTRE REGION

MBAM ET KIM DIVISION

MBANGASSINA COUNCIL

RAPPORT D'ETUDE



Évaluation des services rendus par l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de la santé, de l'éducation et des services communaux

Réalisé par : Groupe d'Initiative Commune pour la Promotion du Développement Participatif (GIC PDP)

Avec l'appui technique et financier du Programme National de Développement Participatif (PNDP) en collaboration avec l'Institut National de la Statistique (INS)







PRÉFACE	3
RESUMÉ EXÉCUTIF	4
LISTE DES SIGLES ET ABBRÉVIATIONS	6
LISTE DES TABLEAUX	7
INTRODUCTION GÉNÉRALE	9
CHAPITRE I : SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE	11
I.1 champ géographique et populations cibles	11
I.2 Plan de sondage	
I.3 Elaboration des documents de base et des questionnaires de l'enquête	13
I.4 Collecte et analyse des données	14
CHAPITRE II : OFFRE PUBLIQUE ET CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE	
LA COMMUNE DE MBANGASSINA	
II.1 Présentation de la commune	_
II.2 Offre publique de biens et services en contexte de décentralisation	
II.3 Analyse de l'offre dans les quatre secteurs cibles	
CHAPITRE III : PRINCIPAUX CONSTATS RELEVES DANS LES SECTEURS CIBLES	
III.1 Description de la population enquêtée	
III.2 Approvisionnement en eau potable	
III.3 Services de santé	
III.4 Services de l'éducation	
III.5 Fourniture des services communaux	
L'ACTION PUBLIQUE	
IV.1. Dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements	
IV.1. Dispositif de survi-evaluation participatif pour la conduite des changements	
CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS	
ANNEXES	
Annexe 1 : Liste des participants à la réunion de restitution du rapport	
Annexe 2 : Questionnaires de l'enquête Scorecard	
Annexe 3 : Arrêté municipal portant mise en place du comité de suivi des changements	

PRÉFACE

Le Scorecard est une évaluation des services rendus par l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de la santé, de l'éducation et des services communaux. Il vise à mesurer la satisfaction des populations locales vis-à-vis des services publics rendus dans leurs espaces communaux respectifs et ceci dans les quatre secteurs ciblés. Le présent rapport fait donc suite au processus ayant guidé ce processus d'évaluation dans la commune de Mbangassina.

Ce rapport d'étude fait ainsi suite à l'achèvement du processus ayant conduit à l'élaboration du ScoreCard durant la période allant de Mars à Juin 2022. Sous la supervision du PNDP et de l'INS, les équipes du Groupe d'Initiative Commune pour la Promotion du Développement Participatif (GIC PDP), ont sillonné toute la commune pour réaliser les enquêtes ayant conduit à déterminer quelle est l'appréciation que font les ménages de la commune, par rapport au service public rendu dans les secteurs identifiés à savoir : l'approvisionnement en eau, la santé, l'éducation et les services communaux. Le rapport présente également des analyses détaillées faites sur la base des informations transmises par les ménages durant l'enquête.

A la suite de ces analyses, des recommandations ont été faites en vue d'optimiser le service public offert par l'Etat et la Commune. Il est question d'engager les populations à une plus grande implication dans la gestion de la chose publique. Ces recommandations se déclinent à travers un plan d'action suffisamment détaillé qui permettra à la commune de piloter un certains nombres d'activités qui devront conduire in fine à la mise en place d'un véritable Contrôle Citoyen de l'Action Publique.

Qu'il me soit ici permis de remercier l'ensemble des parties prenantes à la réalisation de ce projet. Je voudrais ainsi exprimer toute ma gratitude au PNDP ainsi qu'à son partenaire technique l'INS. Je remercie également les responsables des services déconcentrés de l'Etat qui nous ont accompagné comme à leur habitude à travers leur disponibilité; l'ensemble des populations de la commune pour leur participation et surtout pour l'accueil réservé aux enquêteurs; je remercie enfin l'Organisation de la Société Civile (OSC) GIC PDP qui a assuré la maitrise d'œuvre de ce projet.

Je ne saurais terminer mon propos sans faire appel à l'ensemble de la commune, notamment toutes les populations et les forces vives, à s'approprier ce rapport. J'exhorte aussi le comité de suivi des changements mis en place à se mettre sans tarder au travail afin que les améliorations dans le service public soient effectives dans un avenir proche.

Le maire de la commune de Mbangassina

RESUMÉ EXÉCUTIF

Après une première vague effectuée en 2019, le PNDP a lancé la deuxième vague des enquêtes ScoreCard. L'objectif ici étant de capter la perception des populations sur la qualité de service rendu par l'offre de biens et services publics dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de l'éducation, de la santé et des services offerts par l'institution communale. De manière spécifique, il s'agit d'apprécier et expliquer la satisfaction et l'insatisfaction des populations en rapport avec le service rendu par l'offre de biens et services publics dans ces secteurs. Le but ultime est de favoriser la mise en place du contrôle citoyen dans chacune des communes du Cameroun.

Le Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP) peut se définir comme toute action des citoyens ou des OSC qui vise entre autres, à apprécier la pertinence des projets et des moyens qui y sont affectés et à contrôler l'action publique et/ou à obliger les responsables à rendre compte aux citoyens. L'originalité du CCAP réside dans l'opportunité offerte aux populations de donner un avis sur les décisions touchant directement la gestion de la chose publique.

Afin de parvenir à des résultats satisfaisants, le PNDP avec l'appui technique de l'INS, ont mis en place une Coordination technique nationale, en charge de la gestion des aspects techniques et scientifiques du ScoreCArd, cette coordination a conçu une méthodologie rigoureuse dont les étapes majeures sont les suivantes :

- La sélection des OSC pour chaque lot de communes,
- La formation des OSC dans la ville de Dschang en Avril 2022
- La cartographie et le dénombrement par les équipes de l'INS,
- L'échantillonnage des ménages,
- La collecte des données ou enquête par les OSC,
- Le traitement des données par l'INS,
- L'analyse des données et la rédaction des rapports d'étude par les OSC,
- La mise en place des comités de suivi des changements.

Les principaux résultats issus de l'enquête sont les suivants :

- Sur le plan de l'approvisionnement en eau, les puits ciel ouvert sont le type de point d'eau le plus couramment rencontré; trois ménages sur dix s'approvisionnent à un point d'eau public, parmi ceux-ci plus de 90% déclarent être insatisfaits du service rendu, pour la plupart cette insatisfaction est principalement due à la mauvaise qualité de l'eau et à l'éloignement des points d'eau.
- En ce qui concerne le volet sanitaire, 52% des ménages font le choix d'une Formation Sanitaire

(FOSA) publique. Ceux des ménages optant pour une FOSA privée mettent en avant la distance, la qualité des soins et de l'accueil. Parmi les ménages ayant déclaré se rendre dans les FOSA publiques, 27,6% d'entre eux déclarent être insatisfaits du service rendu, en cause la mauvaise qualité des services offerts, l'éloignement des FOSA, etc.

- Dans le secteur éducation, plus de trois ménages sur cinq inscrivent leurs enfants dans une école publique, la raison principale de ce choix est la qualité de l'éducation. 3,5% de ces ménages déclarent être insatisfaits du service public en matière d'éducation, l'insuffisance de salles de classe et d'équipements ou encore l'éloignement des écoles sont entre autres les raisons de cette insatisfaction.
- S'agissant des services communaux, 0,5% des ménages ayant sollicité un service à la mairie déclarent avoir été mal accueillis. Plus de quatre ménages sur dix trouvent long le temps d'attente entre la demande d'un service et l'obtention dudit service. 46% des ménages déclarent être insatisfaits des services rendus par la commune. La lourdeur dans le traitement des demandes des usagers et la non information des populations de la gestion communale sont les principales raisons pour lesquelles ces ménages sont insatisfaits.

LISTE DES SIGLES ET ABBRÉVIATIONS

APEE Association des Parents d'Elèves et Enseignants

CAPI Computer Assistant Personal Interviewing

CCAP Contrôle Citoyen de l'Action Publique

CSI Centre de Santé Intégré

FOSA Formation Sanitaire

GIC PDP Groupe d'Initiative Commune pour la Promotion du Développement Participatif

INS Institut National de la Statistique

MINEDUB Ministère de l'Education de Base

MINEE Ministère de l'Eau et de l'Energie

MINESEC Ministère des Enseignements Secondaires

ODD Objectifs de Développement Durable

OSC Organisation de la Société Civile

PMH Pompe à Motricité Humaine

PNDP Programme National de Développement Participatif

ZD Zone de Dénombrement

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1 : Etat des lieux des points d'eau dans la commune
Tableau 2.2 : Etat des lieux des formations sanitaires couvrant la commune
Tableau 2.3 : Etat des lieux des services de l'éducation
Tableau 2.4 : Inventaire des services communaux
Tableau 3.1 : Répartition (%) dans la commune des personnes enquêtées selon le lien de parenté avec le chef de ménage suivant le milieu de résidence et le sexe
Tableau 3.2: Répartition (%) dans la commune des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge
Tableau 3.3 : Proportion des types de point d'eau disponibles dans le village / quartier habité selon le milieu de résidence
Tableau 3.4 : Utilisation d'une source d'eau publique
Tableau 3.5 : Disponibilité au cours de l'année et utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée
Tableau 3.6 : Correspondance entre disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau et besoin en eau des ménages
Tableau 3.7 : Panne au cours des six derniers mois et délai de réparation du principal type de point d'eau utilisé
Tableau 3.8 : Type d'acteurs de remise en service du principal type de point d'eau30
Tableau 3.9 : Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance de ce point d'eau31
Tableau 3.10 : Contribution financière du ménage au fonctionnement du COGES
Tableau 3.11 : Accessibilité à la principale source d'approvisionnement et appréciation du service rendu par cette source
Tableau 3.12 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques de la principale source d'approvisionnement en eau et le milieu de résidence
Tableau 3.13 : Besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau et satisfaction de ce besoin 35
Tableau 3.14 : Répartition dans la commune des ménages satisfaits du besoin exprimé en eau potable selon l'intervalle du temps mis de satisfaction
Tableau 3.15 : Non satisfaction de l'approvisionnement en eau potable
Tableau 3.16 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence
Tableau 3.17 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence
Tableau 3.18 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de choix du type de formation sanitaire privé
Tableau 3.19 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins
Tableau 3.20 : Accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins
Tableau 3.21 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Cableau 3.43 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration de la qualité du service endu par l'institution communale 64
Cableau 3.42 : Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction63
Cableau 3.41 : Proportion (%) des ménages selon la caractérisation des activités de la commune 62
Cableau 3.40 : Proportion (%) des ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service communal
Cableau 3.39 : Proportion (%) des ménages selon le délai pour rendre le service communal
Cableau 3.38: Demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du ervice 58
Cableau 3.37 : Actions des ménages au niveau communautaire en vue de l'amélioration du service endu dans le secteur de l'éducation 57
Cableau 3.36 : Actions des ménages au niveau communal en vue de l'amélioration du service rendu ans le secteur de l'éducation
Cableau 3.34 : Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages (points d'eau, salles de classe, atrines, etc.) endommagés de l'école ont été réfectionnées suivant le type d'acteur selon le cycle d'enseignement
Cableau 3.33 : Répartition des ménages selon l'appréciation du montant payé pour des frais exigibles t le milieu de résidence 53
Proportion (%) dans la commune des ménages ne participant pas aux réunions de APEE selon le milieu de résidence
Cableau 3.31 : Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et appréciation de la réquence de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle
Cableau 3.30 : Proportion (%) des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement réquenté par cycle d'enseignement. 50
l'ableau 3.29 : Distance moyenne parcourue et temps moyen mis à pieds pour se rendre à l'établissement scolaire fréquenté selon le cycle d'enseignement et le milieu de résidence
Cableau 3.28 : Répartition (%) des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public ans un cycle d'enseignement disponible dans le village / quartier selon le milieu de résidence et la roximité du ménage à cet établissement scolaire public
Cableau 3.27 : Raisons de la préférence du privé au public pour la fréquentation d'un établissement colaire 48
Cableau 3.26 : Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre c'enseignement et le milieu de résidence
Cableau 3.25 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé ; Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence. 45
Cableau 3.24 : Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée our les soins
Cableau 3.23 : Disponibilité des médicaments et résolution des problèmes de santé dans la principale ormation sanitaire fréquentée pour les soins
Sableau 3.22 : Paiement des soins de santé et appréciation par les ménages de l'accueil du personnel oignant

INTRODUCTION GÉNÉRALE

En l'an 2004, pour donner corps au cadre juridique adopté dans le cadre de la décentralisation¹, le gouvernement avec l'aide de ses partenaires techniques et financiers, va mettre en place le PNDP. Celui-ci a vocation à être un outil opérationnel des stratégies de développement au niveau local. Les deux premières phases du programme ont permis de doter l'ensemble des communes des plans de développement, contribuant ainsi à améliorer de façon significative l'accès aux services sociaux de base (santé, éducation, eau et assainissement). Le programme a également permis d'étendre le processus de décentralisation dans l'ensemble du territoire national, à travers le renforcement des capacités des ressources humaines communales.

La troisième phase du PNDP dite de consolidation des acquis actuellement en cours, a pour objectif de renforcer la gestion des finances publiques locales ainsi que les processus participatifs de développement au sein des communes, en vue de garantir la fourniture des infrastructures et des services socio-économiques durables et de qualité. Elle marque l'intensification des activités d'engagement citoyen, notamment le Contrôle Citoyen de l'Action Publique.

Le CCAP est une démarche orientée vers l'obligation de rendre des comptes et qui repose sur l'engagement civique : ce sont les citoyens ordinaires et les organisations de la société civile qui veillent directement ou indirectement à obliger des détenteurs du pouvoir de rendre des comptes. Les mécanismes du contrôle citoyen sont donc régis par une demande et fonctionnent selon un processus ascendant, en partant de la base.

Pour contextualiser, la mise en place du CCAP dans les communes camerounaises par le PNDP, a entre autres indicateurs, le : « Nombre de communes ayant mis en place un mécanisme opérationnel de contrôle citoyen et d'accès à l'information ». A cet effet, le PNDP avec l'appui technique de l'INS a entrepris de réaliser le ScoreCard. Une première vague a eu lieu en 2019 dans 153 communes, elle a permis de capter la perception des populations sur la qualité des services publics fournis et d'en opérer des améliorations, favorisant ainsi la mise en place des mécanismes efficace de bonne gouvernance à travers lesquels des changements considérables peuvent être capitalisés dans les communes concernées. La deuxième vague du ScoreCard consiste en une évaluation de la satisfaction des services rendus par l'offre des biens et services publics dans l'espace communal, au terme de laquelle les communes et leurs communautés avec l'appui des OSC, élaborent des plans d'actions qu'elles-mêmes mettront en œuvre, en vue de l'amélioration de la qualité des services rendus par cette offre. Elle porte

sur 188 communes et est centrée sur quatre secteurs que sont : l'approvisionnement en eau potable, la santé, l'éducation et les services communaux.

Ce rapport fait suite à l'enquête ScoreCard réalisée dans la commune de Mbangassina, il se présente selon la structure suivante :

- Préface,
- Résumé exécutif,
- Introduction générale,
- Chapitre 1 : Synthèse méthodologique de l'enquête,
- Chapitre 2 : Offre publique et contrôle citoyen de l'action publique dans la commune de Mbangassina,
- Chapitre 3 : Principaux constats relevés dans les secteurs cibles.

CHAPITRE I : SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE

Ce chapitre est consacré à la présentation de l'ensemble des méthodes scientifiques et techniques ayant conduit à la réalisation de l'enquête ScoreCard dans la commune de Mbangassina. Ces différentes méthodes ont été élaborées par la Coordination technique nationale du ScoreCard, constituée des cadres du PNDP et de l'INS.

I.1 champ géographique et populations cibles

Le champ géographique de l'enquête ScoreCard couvre l'ensemble des 19 villages de la commune de Mbangassina. La collecte de données s'est effectuée auprès des administrations déconcentrées en charge des secteurs cibles et des ménages échantillonnées. Le choix a été fait de procéder à un échantillonnage représentatif, étant donné la quasi impossibilité à réaliser une enquête avec l'ensemble des ménages de la commune. Un plan de sondage a par conséquent été élaboré pour dégager des estimations statistiquement fiables.

I.2 Plan de sondage

Les caractéristiques du plan de sondage sont notamment la taille de l'échantillon cible, la répartition de l'échantillon, la base de sondage et l'établissement de la liste des ménages, le choix des domaines d'études, les étapes d'échantillonnage, la stratification et le calcul des pondérations de l'échantillon. Le plan de sondage repose sur une approche d'échantillonnage en grappes stratifiées, à plusieurs degrés, pour la sélection de l'échantillon ménages de l'enquête.

(i) Taille et répartition de l'échantillon

Le choix de la taille d'échantillon dans le cadre de l'enquête ScoreCard est un compromis entre ce qui est exigé du point de vue de la précision de l'échantillonnage et ce qui est réalisable du point de vue de la spécificité du terrain (ex. : budget, personnel de terrain et administratif, ressources techniques, contrôle de qualité, contraintes temporelles, gestion, pérennité, etc.). Plus la taille de l'échantillon est grande, plus les estimations issues de l'enquête sont précises et donc les erreurs de sondage sont réduites. Mais, les erreurs extérieures à l'échantillonnage prédominent généralement sur les erreurs d'échantillonnage dans les enquêtes à grande échelle. Il est donc important que la taille de l'échantillon n'excède pas le maximum praticable.

L'enquête ScoreCard a visé un échantillon représentatif de 325 ménages dans la Commune de Mbangassina. Cette enquête s'appuie sur 15 grappes sélectionnées aléatoirement dans l'ensemble des grappes couvrant la Commune. En moyenne 20 ménages ont été sélectionnés par grappe cartographiée pour être enquêtés dans le cadre du ScoreCard. L'échantillon de 325 ménages à enquêter dans la

Commune a été réparti dans chacune de ces grappes proportionnellement au nombre de grappes de la Commune contenues dans le shapefile.

(ii) Base de sondage et sélection des grappes et des ménages

Au premier degré, les zones de dénombrement (ZD) du recensement couvrant la Commune constituent des unités primaires d'échantillonnage (UPE) et sont sélectionnées à l'aide de procédures de tirage systématique avec probabilités proportionnelles aux tailles (la taille étant le nombre de ménages par ZD). La première étape de l'échantillonnage a ainsi été faite en choisissant le nombre requis de zones de dénombrement dans la Commune. Au deuxième degré, un nombre fixé de ménages a été tiré selon le mode de tirage systématique à probabilités égales.

Les listes des ménages ont été constituées à la suite d'un dénombrement systématique des ménages dans chaque zone de dénombrement sélectionnée. Ce dénombrement s'est fait par une équipe de cartographes identifiés par l'Institut National de la Statistique (INS). Après une formation accélérée, ils ont été déployés dans la Commune pour dénombrer les ménages ordinaires dans chacune de ses grappes (zones de dénombrement) échantillonnées avec l'accompagnement d'un facilitateur endogène. En moyenne, le dénombrement des ménages ordinaires dans une grappe a duré 1,5 jours étant donné la forte expérience des cartographes sélectionnés. Ce travail s'est fait à l'aide d'une application conçue par l'INS avec le logiciel CSPro, laquelle permet de suivre l'évolution de la cartographie dans une Commune et d'envisager la sélection de ses ménages à enquêter. Sur le terrain, les ménages sont numérotés suivant un ordre séquentiel de 1 à n (n étant le nombre total de ménages dans chaque zone de dénombrement) au niveau des bureaux de l'Institut National de la Statistique, où la sélection d'un nombre fixé de ménages dans chaque zone de dénombrement est effectuée à l'aide des procédures de sélection aléatoire systématique, intégrées dans l'application de cartographie.

(iii) Probabilités d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage

Le plan de sondage de l'enquête ScoreCard étant à deux degrés, les notations ci-après sont utilisées pour déterminer les probabilités d'inclusion et les poids de sondage des unités de sondage pour des estimations dans la Commune :

P1hi : probabilité de sondage au premier degré de la ième ZD de la Commune h,

P2hi : probabilité de sondage au deuxième degré dans la ième ZD de la Commune h,

Soient ah le nombre de ZD tirées dans la Commune h, Mi le nombre de ménages dans la ZDi, et thij la taille estimée en proportion du segment j choisi pour la ZDi de la Commune h.

On note que thij = 1 si la ZD n'a pas été segmentée et la somme des thij est égale à 1.

La probabilité de sondage au premier degré de la ième ZD de la Commune h est donnée par :

Au deuxième degré, un nombre bhi de ménages ont été tirés à partir des Lhi ménages nouvellement dénombrés par l'équipe dans la ième ZD ou dans le segment choisi de la ième ZD de la Commune h. Donc :

La probabilité globale pour tirer un ménage dans la ZDi de la Commune h est alors :

Le taux de pondération pour tous les ménages enquêtés dans la ième ZD de la Commune h sera calculé en utilisant la formule suivante, avec éventuellement la correction de non réponse et la normalisation

I.3 Elaboration des documents de base et des questionnaires de l'enquête

Dans chacun des quatre (04) secteurs ciblés, l'enquête ScoreCard vise à capter les informations pour renseigner les indicateurs liés à l'identification de la typologie des biens et services, la caractérisation des utilisateurs et des modes de fonctionnement de ces biens et services, l'appréciation de la qualité du service rendu par l'offre des biens et services offerts dans le secteur et l'explication des causes de satisfaction et d'insatisfaction du service rendu, et à la détermination des actions que les populations doivent entreprendre pour améliorer la qualité du service rendu en cas d'insatisfaction. Pour s'assurer que ces indicateurs seront effectivement calculés au terme de l'enquête, il a été élaboré : (i) un document des besoins, qui présente les principaux indicateurs à renseigner afin d'orienter l'élaboration du plan d'actions du Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans un secteur donné, (ii) un document des concepts permettant à tous les intervenants dans la réalisation de l'enquête et tous les potentiels utilisateurs des indicateurs calculés, d'avoir la même compréhension des termes, (iii) un plan de sensibilisation décrivant la stratégie de sensibilisation des populations en précisant le rôle de chacun des intervenants et leurs outils de sensibilisation.

Sur la base des deux premiers documents, cinq (05) questionnaires ont été élaborés pour la collecte des données, à savoir : (i) un questionnaire ménage pour capter la satisfaction des ménages sur les services rendus dans l'espace communal, (ii) un questionnaire commune pour faire un inventaire de l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable et des services communaux, (iii) un questionnaire délégation départementale du Ministère de l'Eau et de l'Energie (MINEE) permettant de faire un inventaire de l'offre publique dans le secteur de l'approvisionnement en eau potable, similaire à celui dressé dans le questionnaire commune, afin de confronter les deux inventaires, (iv) deux questionnaires pour retracer l'offre publique dans le secteur de l'éducation, dont l'un pour le sous-secteur de l'éducation de base adressé à l'Inspection de l'éducation de base et l'autre pour le sous-secteur des enseignements secondaires adressé au délégué départemental du Ministère des Enseignements Secondaires (MINESEC). Ces questionnaires s'accompagnent d'un manuel de l'agent enquêteur dans lequel sont données les instructions indispensables à leur administration dans des conditions convenables. Cette administration des questionnaires s'est faite en mode CAPI (Computer

Assistant Personal Interviewing), à l'aide des tablettes et smartphones à travers l'application ODK Collect.

I.4 Collecte et analyse des données

Les données ont été collectées par une équipe du GIC PDP. Mais avant la descente sur le terrain, le Coordonnateur de l'OSC et ses Responsables de lot ont bénéficié d'un renforcement des capacités techniques sur la compréhension du mode opératoire de l'enquête ScoreCard et l'utilisation des outils de collecte. Par la suite, une restitution des connaissances acquises a été organisée au sein de l'OSC dans le cadre d'un atelier supervisé par la coordination régionale du ScoreCard, composée des représentants de la Cellule Régionale de Coordination du PNDP et de l'INS. Les aspects clés de cette restitution ont porté sur la présentation de l'enquête, les techniques de conduite d'une enquête, le remplissage des différents questionnaires avec une emphase sur celui réservé aux ménages. Une simulation a été organisée pour mettre les agents enquêteurs en situation. A la fin de l'atelier une sélection des enquêteurs a été faite.

La collecte des données dans la commune de Mbangassina s'est déroulée du 20 au 25 juin 2022. Les données collectées ont été directement transmises sur un serveur pour apurement et production des tableaux par l'INS, selon le plan de tabulation validé avec le PNDP. Ces tableaux ont été mis à la disposition du GIC PDP, ainsi que d'autres documents importants dont : (i) le guide de rédaction du rapport ScoreCard, (ii) le canevas du rapport ScoreCard, (iii) le modèle de plan d'actions du Contrôle Citoyen de l'Action Publique en vue de la conduite des changements, (iv) la page de garde du rapport ScoreCard. Pour s'assurer de l'utilisation optimale de ces documents par les OSC dans le cadre de l'analyse des données et de la production des rapports communaux ScoreCard, les OSC ont bénéficié d'un renforcement des capacités. A leur tour, elles ont restitué cette formation aux superviseurs dont chacun avait la charge de rédiger le rapport ScoreCard de sa commune d'affectation.

CHAPITRE II : OFFRE PUBLIQUE ET CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA

Il sera question dans ce chapitre de présenter sommairement la commune de Mbangassina avant de faire une revue des services publics rendus aux populations dans cette commune, ceci sur la base des quatre secteurs dédiés que sont : l'approvisionnement en eau potable, la santé, l'éducation et les services communaux.

II.1 Présentation de la commune

Créée par décret présidentiel n°93/321/PR du 25 novembre 1993, la Commune de Mbangassina localisée dans la région du Centre, département du Mbam et Kim, comprend 19 villages. Elle se situe sur les deux rives du fleuve MBAM avec une superficie de 638 km² et à 120 km de Yaoundé. Elle s'étend entre 11°1 et 11°30 de longitude Est et entre 4°20 et 4°40 de latitude Nord

Elle est limitée :

- Au Nord par la Commune de Ngoro;
- Au Sud par la Commune de Sa'a
- À l'Est par la Commune de Ntui
- À l'Ouest par les Communes d'Ombessa, de Bafia et de Bokito

L'origine ou la signification du nom Mbangassina ne fait pas l'unanimité parce que soutenue par deux versions différentes.

Selon la première version, Mbangassina est la combinaison de deux mots à savoir « Mbanga » et « Messina ». Le premier mot signifie en langue locale « je pleure » et le deuxième mot désigne le nom d'une jeune femme, épouse d'un ancien patriarche local. D'après la petite histoire, le patriarche inconsolable après la mort la jeune femme « Messina » ne cessait de répéter « Mbanga Messina » c'est-à-dire « je pleure Messina ». C'est ce qui donnera à la zone où habitait ce patriarche le nom de Mbangassina.

La deuxième version quant à elle émet l'hypothèse selon laquelle Mbangassina vient de la mauvaise prononciation du mot « magasin ». L'histoire raconte que dans la zone de Goura, il y avait à l'époque des plantations de riz et qu'un grand magasin pour le décorticage et le stockage du riz y avait été construit. Les populations ont fait de ce male lieu est devenu un repère si bien qu'à force, la pronciation de « magasina » est devenue au fil du temps Mbangassina.

II.1.2 Situation démographique

Selon les chiffres issus du dernier recensement (2005), la population de Mbangassina est de 41 180 habitants, soit 21 172 hommes et 20 008 femmes. La population est assez cosmopolite, la commune attirant chaque jour de nouveaux arrivants venus profiter du dynamisme de son économie. On y

retrouve les autochtones qui sont constitués des Sanaga ou Osa'ananga et des allochtones venus des différentes régions du pays à l'instar des Bafia, Balom, Bamiléké, Bamoun, Haoussa, Eton, Yambassa, Manguissa, Mambila etc.

II.1.3 Situation géographique

(i) Climat

La température moyenne est généralement comprise entre 23 et 25 °C avec une amplitude thermique variant entre 8 et 13 °C. Du reste, le climat de la Commune est à pluviométrie bimodale.

L'absence d'une station météorologique fiable dans la Commune est un sérieux handicap. Les données relatives aux températures, à la vitesse du vent et à l'ensoleillement sont inexistantes. Quant à la pluviométrie de la zone, il ressort que le climat tend à devenir de plus en plus chaud et sec, car les précipitations diminuent presque chaque année. Cette situation est remarquable dans la mesure où les saisons sèches se rallongent au détriment des saisons de pluies.

Du fait de sa situation en pleine zone équatoriale, la Commune bénéficie d'un climat caractérisé par quatre saisons dont deux saisons sèches et deux saisons de pluies. La grande saison sèche va de minovembre à mi-mars, la petite saison de pluies va de mi-mars à mi-juin, la petite saison sèche de mi-juin à mi-août et la grande saison de pluies de mi-août à mi-novembre.

(ii) Sols

On dénombre dans la Commune trois types de sols : les sols plateaux, les sols de bas-fonds (marécages) et les sols de plaines bien que la grande partie des sols de la communauté soit de type ferralitique, de structure grossière et dont la couleur varie du jaune au gris foncé. Cette richesse est favorable au développement d'une diversité de cultures vivrières et de rente.

(iii) Relief

La Commune de Mbangassina en général, a un relief peu accidenté constitué d'une succession de collines et de plateaux dans sa grande partie. Ces derniers sont reliés par des vallées sédimentaires dans lesquelles existent quelques langues marécageuses. Le reste de la communauté présente un enchevêtrement de vastes plaines et des petites vallées et de grandes collines de l'ordre de 526 m d'altitude (Montama I, II, III) qui sont actuellement occupées par des populations à la conquête de nouvelles terres fertiles.

(iv) Hydrographie

La Commune est arrosée par de nombreux cours d'eau et fleuves dont les plus importants sont : les fleuves (Sanaga et Mbam,) et la Djim. Ces cours d'eau sont poissonneux et malheureusement

constituent également un réservoir des simulies, avec pour corollaire la recrudescence de l'onchocercose.

À côté de ces cours d'eau principaux, on retrouve une multitude de petits cours d'eau (rivières, ruisseaux, sources) dont certains ont un régime saisonnier.

II.1.4 Situation socioéconomique et culturelle

L'activité économique observée dans les villages de la commune de Mbangassina est repartie dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire.

(i) Secteur primaire

Il est caractérisé dans les villages de la commune par :

- La pratique des activités agricoles dont les principales spéculations sont, le maïs, le haricot, la pomme de terre, les racines et tubercules,
- La pratique de l'élevage essentiellement bovin, porcin et avicole, caprin et avicole en extensif par les petits producteurs;
- Les activités d'exploitation forestière dans les villages de la commune, consistant en la coupe du bois pour les besoins de construction et de services.

La pratique de ces activités constitue pour les habitants des sources génératrices de revenus. L'activité agricole est dominée par de nombreux GIC et coopératives. Mais elle reste marquée par l'insuffisance d'encadrement technique, de la cherté des intrants, le très mauvais état des pistes rurales ou pistes de collecte et de l'insuffisance des appuis financiers. L'élevage quant à lui souffre du vol des bêtes, de la divagation des bêtes avec pour corolaires les dégâts sur les cultures et les conflits agropastoraux.

(ii) Secteur secondaire

Dans les villages de la commune de Mbangassina, Il n'existe pas des industries au sens propre du terme. Mais on note la présence des activités industrielles dans le domaine de la transformation des produits agricoles (meuniers, etc.), de la soudure métallique, de la couture et de l'artisanat (poterie et vannerie). Ces unités forment l'essentiel du tissu industriel de l'arrondissement de Mbangassina et constituent une source d'entrée de fonds pour les populations puisque le produit fini est vendu sur les marchés périodiques des villages

(iii) Secteur tertiaire

Le secteur tertiaire est représenté dans la Commune avec notamment la présence de quelques services dont on peut citer :

- Les garages de dépannage des motos, tronçonneuses, motopompe, des salons de coiffure

hommes et femmes, call box;

- Le commerce de gros et de détails ;
- La vente de carburant :
- Les activités de microfinance (MC2), Express Union,
- Le transport des biens et des personnes.

Ces services contribuent de façon significative au développement économique de la ville à travers la création d'emplois et le paiement des impôts et taxes qui permettent à l'institution communale la mise en œuvre des actions de développement sur le territoire.

II.2 Offre publique de biens et services en contexte de décentralisation

Après avoir consacré la décentralisation comme mode de gestion de son territoire à travers la loi constitutionnelle du 18 janvier 1996, le Cameroun s'est doté d'un arsenal juridique détaillant les modalités d'application de cette décentralisation. Entendue trivialement comme un transfert de pouvoir de l'Etat vers des personnes morales notamment les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD).

Le corpus législatif qui encadre la décentralisation au Cameroun, identifie clairement un ensemble de compétences transférées aux CTD et plus spécifiquement aux communes. Faisant ainsi de ces entités de véritables centres d'impulsion du développement local et partant, du développement de l'ensemble du territoire.

S'agissant spécifiquement des secteurs ciblés par le ScoreCard, les compétences transférées sont les suivantes :

(i) Approvisionnement en eau potable :

- Etudes de faisabilité, construction et réhabilitation, entretien des puits et forages ;
- Conservation, protection et utilisation durable de l'eau ;
- Entretien et réhabilitation de l'ensemble des puits et forages de la municipalité ;
- Hygiène et assainissement aux abords des puits et forages de la commune ;
- Tenue d'une base de données de toutes les infrastructures de la municipalité liées à l'eau potable.

(ii) Santé

- Création, équipement, gestion et maintenance des centres de santé de la commune conformément à la carte sanitaire ;
- Recrutement et gestion du personnel infirmier et paramédical des Centres de Santé Intégrés
 (CSI) et des Centres Médicaux d'Arrondissement (CMA)
- Assistance aux établissements de santé et aux centres d'action sociale ;

- Présider le comité de santé des formations sanitaires.

(iii) Education

- Création, gestion, équipement, entretien et maintenance des écoles maternelles et primaires de la commune ; ainsi que des établissements préscolaires, conformément à la carte scolaire ;
- Recrutement et gestion du personnel enseignant et de soutien desdites écoles ;
- Acquisition des fournitures scolaires (paquet minimum) et des équipements ;
- Participation à la gestion et à l'administration des collèges et lycées publics par le biais de plateformes de dialogue et de concertation.

II.3 Analyse de l'offre dans les quatre secteurs cibles

Une analyse minutieuse des données collectées auprès des services des secteurs cibles ainsi qu'auprès de l'institution communale nous conduit à établir des constats dans les tableaux ci-dessous :

II.3.1 Secteur de l'approvisionnement en eau

Tableau 2.1 : Etat des lieux des points d'eau dans la commune

Type de point d'eau potable	Nombre de points d'eau de ce type			points d'eau onctionnels	Nombre d'eau dispo mécanisme et de g	osant d'un d'entretien	Nombre de points d'eau disposant d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel		
	DDMINEE	Commune	DDMINEE	Commune	DDMINEE	Commune	DDMINEE	Commune	
Puits avec pompe à motricité humaine	8	20	5	10	5	5	5	5	
Puits avec pompe électrique	0	0	/	/	/	/	/	/	
Forages avec pompe à motricité humaine	34	220	28	190	28	200	28	200	
Forage avec pompe électrique	0	0	/	/	/	/	/	/	
Borne-fontaine	0	0	/	/	/	/	/	/	
Source	0	5	/	5	/	5	/	5	
Réseau d'adduction d'eau communal	0	0	/	/	/	/	/	/	
Total									

Source: Enquête CCAP2, Mbangassina 2022

La différence d'informations entre les services de la mairie et ceux de la Délégation Départementale du MINEE est la chose qui attire l'attention dans ce tableau. Cette différence d'information est d'autant plus frappante tant les données sont éloignées. Le renforcement du processus de décentralisation est une occasion pour régler ce type de situation à travers la mise en place d'un cadre d'échanges entre la commune et le sectoriel. A l'occasion, le PRO-ADP déployé par le PNDP pourra servir de socle pour la constitution d'une base données fiable et consensuelle.

II.2.2 Secteur Santé

Tableau 2.2 : Etat des lieux des formations sanitaires couvrant la commune

Type de formation sanitaire	Nombre de formation	Nombre de formation	Nombre de formations	Accompagnement de la commune dans		Nature d	e l'accompa	gnement	
	sanitaire de ce type	sanitaire fonctionnelles de ce type	sanitaires de ce type disposant d'un COSA ou d'un COGES fonctionnels	l'entretien et la gestion de la formation sanitaire de ce type	Suivi technique	Appui financier	Renforcement des capacités	Appui logistique	Autres (à préciser)
Centre de santé / Centre de santé intégrée	9	9	1	Oui				X	
Centre Médical d'Arrondissement	1	1	0	Oui				X	
Hôpital de district	0	/	/	/					
Hôpital régional	0	/	/	/					
Hôpital de référence	0	/	/	/					
Formation sanitaire privée	14	14	0	Non					
Autres (à préciser)									
Total	24	26	1						

Source: Enquête CCAP2, Mbangassina 2022

La Commune de Mbangassina dispose au total de 24 formations sanitaires dont 10 publiques et 14 privées. Seule un centre de santé intégré dispose d'un comité de santé ou de gestion, ce qui laisse supposer un déficit d'organisation. La commune apporte un soutien sous forme d'appui logistique exclusivement aux formations sanitaires publiques.

II.2.3 Secteur de l'éducation

Tableau 2.3 : Etat des lieux des services de l'éducation

Cycle	Ordre d'enseignement	Nombre d'écoles prévu dans la commune par la carte scolaire	Nombre d'écoles dans l'ordre d'enseignement	Nombre d'écoles non opérationnelles	Nombre d'écoles disposant de salles de classe en matériaux définitif	Nombre d'écoles disposant d'une APEE fonctionnelle
Maternel	Public	16	16	16	05	16
	Privé laïc	/	11	11	07	11
	Privé confessionnel	/	09	09	08	09
	Ecole de parents	/	03	03	01	
Primaire	Public	38	38	38	36	8
	Privé laïc	/	11	11	07	11
	Privé confessionnel	/	09	09	08	09
	Ecole de parents	/	01	01	0	
Secondaire	Public		12	12	07	12
	Privé laïc		03	03	03	03
	Privé confessionnel		02	02	02	02
	Ecole de parents					
	Total					

Source: Enquête CCAP2, Mbangassina 2022

La commune de Mbangassina compte de nombreux établissements scolaires dont les bâtiments sont en matériau provisoire. Les associations de parents d'élèves et enseignants existent dans tous les établissements ce qui voudrait dire qu'il y existe une bonne organisation.

II.2.4 Secteur des services communaux

Il s'agit ici de faire l'inventaire des services rendus par l'institution communale de Mbangassina et d'apprécier le niveau de satisfaction des populations bénéficiaires de ces services.

Tableau 2.4: Inventaire des services communaux

Nature du service	Disponibilité du service	Délai en jours pour l'obtention du service
Etablissement d'actes d'état-civil	Oui	90
Délivrance des documents d'urbanisme	Oui	/
Aménagement des voiries	Oui	/
Gestion des déchets / Assainissement	Oui	/
Légalisation des documents	Oui	/
Authentification des documents	Oui	/
Hygiène et salubrité	Oui	
Aménagement des espaces verts et de loisirs	Oui	
Aménagement des aires de jeux	Oui	
Eclairage public	Oui	
Transport public	Oui	
Assistance et Appuis aux personnes socialement vulnérables	Oui	
Autres (à préciser) Action culturelle, sport, hébergement, morgue municipale		

Source: Enquête CCAP2, Mbangassina 2022

La commune de Mbangassina fournit tous les services ce qui lui permet de maximiser des potentielles recettes et assurer des missions et compétences qui lui sont désormais dévolues à dans le cadre de la décentralisation.

CHAPITRE III: PRINCIPAUX CONSTATS RELEVES DANS LES SECTEURS CIBLES

L'objectif de ce chapitre est de restituer les principaux résultats de l'enquête de perception sur la satisfaction du service rendu par l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de la santé, de l'éducation et des services rendus par la Commune de Mbangassina en vue de la mise en place d'un Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans ces secteurs.

III.1 Description de la population enquêtée

L'échantillon de l'enquête était composé de 325 ménages. Le taux de couverture de cet échantillon a été de 100% pendant l'enquête. Autrement dit, tous les ménages de l'échantillon ont été enquêtés. Dans chacun de ces ménages, les enquêtés étaient prioritairement le chef de ménage ; et, en cas d'absence de celui-ci, tout autre membre du ménage habilité à fournir les informations nécessaires.

Tableau 3.1 : Répartition (%) dans la commune des personnes enquêtées selon le lien de parenté avec le chef de ménage suivant le milieu de résidence et le sexe

		Lien de parenté de l'enquêté avec le chef de ménage												
		Chef de ménage	Conjoint (e) du Chef de Ménage	Fils/Fille du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Père/mère du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Autre parent du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Sans lien de parenté avec le chef ou son/sa conjoint (e)	Domestique	Total					
Strate de Résidence	Urbain	74,2	9,7	8,1	1,6	0	4,8	1,6	100,0					
residence	Rural	61,9	17,0	15,0	0,3	1,2	3,2	1,5	100,0					
	Total	63,8	15,9	13,9	0,5	1,0	3,5	1,5	100,0					

Il ressort du tableau ci-dessus que plus de six répondants sur dix sont chef de ménage et une fois sur dix les enquêteurs ont eu à faire soit au conjoint(e) du chef de ménage soit aux enfants du chef de ménage ou de son conjoint(e).

Le tableau suivant renseigne sur l'âge des répondants en fonction de leur milieu de résidence ainsi que leur sexe.

Tableau 3.2: Répartition (%) dans la commune des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge

Sexe de l'enquêté

							•				
			Masculin			Féminin		Total			
		Str	ate de résiden	ice	St	trate de résiden	ice	Strate de résidence			
		Urbaine	Rurale	Total	Urbaine	Rurale	Total	Urbaine	Rurale	Total	
Groupe	Moins de 20	2,6	13,1	11,3	17,4	10,0	11,0	8,1	11,7	11,2	
d'âges du	ans										
répondant	[20 - 35[25,6	26,7	26,5	21,7	39,3	37,0	24,2	32,3	31,0	
	[35 - 50[30,8	20,9	22,6	39,1	26,0	27,7	33,9	23,2	24,8	
	Plus de 50 ans	41,0	39,3	39,6	21,7	24,7	24,3	33,9	32,8	33,0	
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

Source: Enquête CCAP2, Mbangassina 2022

Chez les répondants de sexe masculin, les plus de 50 ans sont les plus représentés. Chez les répondants de sexe féminin, les personnes âgées entre 35 et 50 ans sont plus nombreuses en milieu urbain, alors qu'en milieu rural on a une plus forte proportion de personnes dont l'âge est compris entre 20 et 35 ans. A l'échelle de la commune et tous sexes confondus, les répondants de plus de 50 ans sont plus représentés avec une proportion de 33%.

III.2 Approvisionnement en eau potable

Le sixième Objectif de Développement Durable (ODD) s'intitule : « garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer, une gestion durable des ressources en eau ». Cet ODD vise un accès universel et équitable à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement d'ici 2030, en particulier pour les populations vulnérables. Il appelle également à une gestion durable de cette ressource et mentionne la réduction du nombre de personnes souffrant de la rareté de l'eau.

Cette section sera consacrée à la typologie des points d'eau existants dans la commune de Mbangassina, mais aussi à la qualité de l'eau et à sa gestion.

III.2.1 Utilisation des points d'eau dans la commune de Mbangassina

Il s'agira dans cette sous-section d'apprécier la typologie des points d'approvisionnement en eau potable dans la commune de Mbangassina.

Tableau 3.3 : Proportion des types de point d'eau disponibles dans le village / quartier habité selon le milieu de résidence

Milieu de		Type de point d'eau disponible dans le village / quartier													
résidence	Puits	Puits avec	Puits à	Forage	Forage	Borne-	Source	Mare	Réseau	Adduction en	Rivière	Autre			
	avec	pompe	ciel	avec	avec	fontaine			d'adduction	eau potable					
	pompe à	électrique	ouvert	pompe à	pompe				d'eau	(CAMWATER)					
	motricité			motricité	électrique										
	humaine			humaine											
Urbain	1,6	0	59,7	64,5	1,6	0	0	0	0	0	0	1,6			
Rural	24,3	2,6	53,1	12,3	1,5	11,1	17,9	0,6	0,3	0	7,3	0,6			
Ensemble	20,8	2,2	54,1	20,3	1,5	9,4	15,1	0,5	0,2	0	6,2	0,7			

Les puits à ciel ouvert sont le type de point d'eau le plus disponible en milieu rural suivi des puits équipés de Pompe à Motricité Humaine (PMH) ; en milieu urbain, les forages équipés de PMH sont le type de point d'eau le plus disponible suivi des puits à ciel ouvert.

Tableau 3.4: Utilisation d'une source d'eau publique

Milieu de résidence	Proportion (%) de	Principale source d'approvisionnement en eau												
	ménages utilisant une source d'eau publique	Puits avec pompe à motricité humaine	Puits avec pompe électrique	Forage avec pompe électrique	Forages avec pompe à motricité humaine	Source	Mare	Réseau d'adduction d'eau	Borne- fontaine	Rivière	Total			
Urbain	59,7	0	/	/	100,0	0	/	/	0	,0	100,0			
Rural	28,4	33,0	/	/	28,9	22,7	/	/	2,1	9,3	/			
Ensemble	33,3	23,9	/	/	48,5	16,4	/	/	1,5	6,7	100,0			

Source: Enquête CCAP2, Mbangassina 2022

Près de 60% des ménages en milieu urbain utilisent une source d'eau publique contre seulement 28,4% en milieu rural. La totalité des ménages en milieu urbain déclare utilisée les forages avec PMH comme principale source d'eau publique tan, dis qu'en zone rurale, 33% des ménages ont pour

principale source d'eau publique les puits avec PMH, 28,9% utilisent les forages avec PMH, 22% utilisent une source et jusqu'à 9,3% s'approvisionnent dans une rivière. On a ainsi 32% des ménages en zone rurale qui s'approvisionnent dans un point d'eau dont la qualité est douteuse.

III.2.2 Accessibilité des points d'eau dans la commune de Mbangassina

Cette section analyse la fréquence de disponibilité des points d'eau publics dans l'espace communal.

Tableau 3.5 : Disponibilité au cours de l'année et utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée

Milieu de résidence	Proportion (%) de	Proportion (%) de ménages ayant	Principale source d'approvisionnement en eau accessible tout au long de la journée										
residence	ménages ayant déclaré que le point d'eau utilisé est disponible toute l'année	accès au point d'eau utilisé tout au long de la journée	Puits avec pompe à motricité humaine	Puits avec pompe électrique	Forage avec pompe électrique	Forage avec pompe à motricité humaine	Source	Réseau d'adduction d'eau	Rivière	Borne- fontaine	Total		
Urbain	33,9	4,8	0	/	/	100,0	0	/	0	0	100,0		
Rural	19,4	17,6	40,0	/	/	21,7	31,7	/	5,0	1,7	100,0		
Ensemble	21,6	15,6	38,1	/	/	25,4	30,2	/	4,8	1,6	100,0		

Source: Enquête CCAP2, Mbangassina2022

Pour environ 34% des ménages urbains le principal point d'eau utilisé est disponible toute l'année, cependant moins de 5% des ménages ont accès au point deau toute la journée. En zone rurale 19,4% des ménages déclarent que leur point d'eau est disponible toute l'année et 17,6ù des ménages ont accès à ce point d'eau tout au long de la journée.

Pour quatre ménages sur dix en zone rurale, les puits avec PMH sont accessibles tout au long de la journée, tandis qu'n milieu urbain tous les forages sont disponibles tout au long de la journée.

Tableau 3.6 : Correspondance entre disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau et besoin en eau des ménages

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages dont la fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau correspond à leur	Fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau					
	besoin en eau	Une fois	Deux fois	Trois fois	Total		
Urbain	2,9	0	100,0	0	100,0		
Rural	2,7	29,7	59,5	10,8	100,0		
Ensemble	2,8	15,5	78,9	5,6	100,0		

La fréquence de disponibilité du principal point d'eau ne correspond pas aux besoins de la plupart des ménages. En effet, moins de 3% des ménages déclarent que la fréquence de disponibilité correspond à leurs besoins en eau. En zone urbaine tous les ménages déclarent avoir accès à leurs points d'eau deux fois par jour. En milieu rural près de trois ménages sur cinq ont accès au point d'eau dux fois par jour, un ménage sur dix y a accès trois fois par jou et presque trois ménages ont accès une seule fois par jour.

III.2.3 Entretien et maintenance de points d'eau dans la commune

Il s'agit ici de mesurer la proportion des ménages dont le principal point d'eau a été en panne et le temps mis pour qu'il soit réparé au cours des 06 derniers mois.

Tableau 3.7 : Panne au cours des six derniers mois et délai de réparation du principal type de point d'eau utilisé

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages dont le principal type de point d'eau a été panne au cours des 6 derniers mois	-	s ménages selon le temps Entre une semaine et un mois		-	e d'un point d Pas encore	l'eau Total
Urbain	8,1	66,7	33,3	/	/	/	100,0
Rural	13,4	38,5	61,5	/	/	/	100,0
Ensemble	11,9	43,8	56,3	/	/	/	100,0

En moyenne, un ménage sur dix dans la commune déclare que son principal point d'eau a subi une panne au cours des six derniers mois. 43,8% de ces ménages déclarent que le point d'eau a été remis en marche moins d'une semaine après la survenance de la panne, ce qui laisse penser à une bonne organisation autour de la gestion des points d'eau. Pour un peu plus de cinq ménages sur dix, la panne a duré entre une semaine et un mois.

Tableau 3.8 : Type d'acteurs de remise en service du principal type de point d'eau

Milieu de résidence	Acteur de remise en service du principal type de point d'eau							
residence	Commune	Etat	Elite	J		CAMWATER	Autres	
				gestion	quartier	/SNEC/CDE		
Urbain	0	0	8,1	0	0	0	0	
Rural	0	0	1,0	11,3	1,0	0	0	
Ensemble	0	0	3,0	8,2	0,7	0	0	

Source: Enquête CCAP2, Mbangassina 2022

La première chose que l'on remarque c'est le fait que les Comités de Gestion (COGES) n'interviennent qu'en milieu rural. 11,3% des ménages les désignent en effet comme acteur principal dans la remise en service des points d'eau, alors qu'en milieu urbain les élites sont les acteurs principaux. On remarque aussi que la commune n'intervient pas dans ce domaine selon les ménages.

Tableau 3.9: Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance de ce point d'eau

Milieu de résidence	Intervenant	dans la gestion, l'o	entretien et la maintena	ance du principal type o	de point d'eau
residence	COGES	Commune	CAMWATER	Communauté	Autres
Urbain	45,9	0	0	54,1	0
Rural	29,9	0	0	73,2	1,0
Ensemble	34,3	0	0	67,9	0,7

S'agissant de la gestion, l'entretien et la maintenance du principal point d'eau, la communauté est reconnue comme acteur principal par un peu plus de trois ménages sur cinq. Trois ménages sur dix quant à eux évoquent les COGES.

La forte implication des communautés mérite d'être soulignée, tant leur place est prépondérante. Cette gestion communautaire se manifeste généralement par des cotisations spontanées lorsque le point d'eau tombe en panne. Si cette situation démontre une certaine solidarité au sein des communautés, elle peut également traduire malheureusement un déficit de structuration, la gestion des points d'eau étant généralement faite par des COGES encadrés par la commune.

Tableau 3.10 : Contribution financière du ménage au fonctionnement du COGES

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages qui contribue	Montant moyen de la contribution financière des	Proportion (%) de ménages qui trouvent élevé le montant de la	Ré			s selon la fré fonctionnem			ıtion
	financièrement au fonctionnement du COGES	ménages au fonctionnement du COGES	contribution financière au fonctionnement du COGES	Jour	Semaine	Mois	Trimestre	Semestre	Année	Total
Urbain	32,4	16700,0	50,0	/	0	100,0	/	/	0	100,0
Rural	24,7	58085,3	16,7	/	4,2	20,8	/	/	75,0	100,0
Ensemble	26,9	44290,2	27,8	/	2,8	47,2	/	/	50,0	100,0

Une proportion de 26,9% de ménages contribuent financièrement au fonctionnement des COGES, si cette proportion peut sembler faible, cela peut se comprendre dans la mesure où le COGES est un acteur secondaire dans la gestion des ponts d'eau.

S'agissant des montants contribués, un ménage sur deux en zone urbaine le trouve élevé contre un ménage sur dix en zone rurale. La fréquence des contributions est mensuelle pour tous les ménages urbains, tandis que trois ménages sur quatre contribuent de façon annuelle.

III.2.4 Caractérisation des points d'eau dans la commune

L'enquête s'est aussi intéressée à l'appréciation exprimée par les ménages enquêtés concernant le service rendu par leur source principale d'approvisionnement en eau. Cette appréciation tient compte de la distance moyenne par rapport à la principale source, du temps moyen mis en minutes pour atteindre le point d'eau, du temps d'attente passé au niveau du point d'eau pour s'approvisionner et du nombre moyen de personnes qu'un ménage a l'habitude de trouver à ce point d'eau.

Tableau 3.11 : Accessibilité à la principale source d'approvisionnement et appréciation du service rendu par cette source

Milieu de Distance moyenne résidence du ménage par rapport à la principale source		Temps moyen (en minutes) mis pour arriver au point d'eau	Temps moyen (en minutes) d'attente au point d'eau	Nombre moyen de personnes qu'un ménage à l'habitude de trouver à ce point	du s	ervice r	endu par l	s selon l'ap a principal ionnement	
	principale source publique d'approvisionneme nt en eau	point a cau		d'eau	Très bon	Bon	Passable	Mauvais	Très mauvais
Urbain	195,0	3,5	33,2	32,4	2,7	10,8	73,0	5,4	8,1
Rural	417,9	6,9	20,7	13,1	2,1	18,6	53,6	14,4	11,3
Ensemble	356,4	6,0	24,1	18,4	2,2	16,4	59,0	11,9	10,4

La distance moyenne entre le principal point d'eau publique et les ménages est d'environ 350m, les ménages mettent en moyenne 6 minutes pour accéder à ce point d'eau et passent environ 24 minutes d'attente avant de pouvoir s'approvisionner. Quant à l'appréciation du service rendu par le principal point d'eau, 59% des ménages déclarent que le service est passable, un ménage sur dix le trouvent très mauvais. Une proportion de 16,4% de ménages le trouvent bon. Bien que plus de la moitié des ménages trouvent le service acceptable, beaucoup d'efforts doivent encore être faits afin de garantir un service de qualité en matière d'approvisionnement en eau dans la commune de Mbangassina.

Tableau 3.12 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques de la principale source d'approvisionnement en eau et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages ayant déclaré que l'eau de la principale source d'approvisionnement en eau :					
	a une d'odeur	a un goût	a une couleur			
Urbain	5,4	2,7	2,7			
Rural	8,2	12,4	15,5			
Total	7,5	9,7	11,9			

Pour 7,5% des ménages, l'eau issue de leur principal point d'approvisionnement a une odeur, pour 9,7% des ménages elle a un gout et pour presque 12% des ménages elle a une odeur. Toute chose qui jette un doute quant à la potabilité de l'eau consommée par les ménages de la commune.

III.2.5 Satisfaction des besoins exprimés en matière d'approvisionnement en eau dans la commune

Tableau 3.13 : Besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau et satisfaction de ce besoin

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages ayant exprimé un besoin en matière d'approvisionnement en eau potable au cours des 6 derniers mois	Au Maire	es ménag A l'Etat	A une élite	Au Comité de gestion du point d'eau	Au Chef de village/ quartier	A 1'Autorités administrati ves	A Camwater / SNEC	té exprimé : A Autre	Proportion (%) des ménages dont le besoin exprimé en eau a été satisfait
Urbain	6,5	75,0	0	25,0	25,0	0	25,0	0	0	25,0
Rural	3,2	81,8	9,1	36,4	0	18,2	9,1	0	0	0
Ensemble	3,7	80,0	6,7	33,3	6,7	13,3	13,3	0	0	6,7

Source: Enquête CCAP2, Mbangassina 2022

Au vu des contraintes auxquelles les ménages font face en matière d'approvisionnement en eau potable, 3,7% d'entre eux ont exprimé un besoin au cours des six derniers mois. Huit ménages sur dix ont ainsi exprimé un besoin au maire. 33,3% des ménages ont exprimé leur besoin à une élite. Des ménages ont exprimé leurs besoins à d'autres acteurs à l'instar du chef de village, le COGES, l'Etat, les autorités administratives, etc. Pour un ménage sur quatre en milieu urbain ayant exprimé un besoin, celui-ci a été satisfait, alors qu'aucun ménage en milieu rural n'a obtenu satisfaction.

Tableau 3.14 : Répartition dans la commune des ménages satisfaits du besoin exprimé en eau potable selon l'intervalle du temps mis de satisfaction

	Temps moyen mis (en mois) entre la réponse favorable et la satisfaction du besoin exprimé par un ménage	Répartition des ménages selon le temps mis pour satisfaire le besoin exprimé en approvisionnement en eau						
	besom exprime par un menage	Moins d'un mois	Entre un mois et trois mois	Plus de trois mois	Total			
Urbain	0,1	100,0	/	/	100,0			
Rural	/	/	/	/	/			
Ensemble	0,1	100,0	/	1	100,0			

Source: Enquête CCAP2, Mbangassina 2022

Tous les ménages urbains dont le besoin en matière d'approvisionnement en eau a été satisfait déclarent avoir attendu moins d'un mois pour que ce besoin soit satisfait. Ceci témoigne de la très grande réactivité des autorités et notamment de la mairie qui enregistre la plus grande part des demandes.

Tableau 3.15: Non satisfaction de l'approvisionnement en eau potable

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages non	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :							
residence	satisfaits de l'approvisionnement en eau potable	Eloignement du point d'eau	Mauvaise qualité de l'eau	Insuffisance des points d'approvisionnement en eau	Mauvaise gestion du point d'eau	Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne	Coût élevé de l'approvisionneme nt en eau	Autre	
Urbain	91,9	7,0	5,3	21,1	5,3	0	1,8	1,8	
Rural	91,2	32,5	58,2	14,5	4,8	1,9	3,5	0,6	
Ensemble	91,3	28,5	50,0	15,5	4,9	1,6	3,3	0,8	

Source: Enquête CCAP2, Mbangassina 2022

L'enquête s'est également penchée sur l'appréciation générale que font les ménages quant à l'approvisionnement en eau potable dans leur commune. Ainsi, neuf ménages sur dix déclarent être insatisfaits du service public en matière d'approvisionnement en eau potable. Pour deux ménages sur ix en milieu urbain cette insatisfaction est le fait de l'insuffisance des points d'approvisionnement en eau. En milieu rural, 58% des ménages sont insatisfaits à cause de la mauvaise qualité de l'eau, 28,5% des ménages accusent l'éloignement des points d'eau ; l'insuffisance des points d'eau ainsi que leur mauvaise gestion sont également mentionnées.

III.2.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service rendu en eau potable

Il sera question ici d'explorer les pistes de solution proposées par les ménage eux afin de résoudre les problèmes liés à l'approvisionnement en eau potable dans la commune de Mbangassina.

Tableau 3.16 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Proportio	oportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau pot travers :									
	Points d'e	au supplér	nentaires		Amélioration	de la gesti	on des points	s d'eau	Améliorat	Autres	
	Contribution pour la construction d'un point d'eau supplémentaire	Donation du site de construction d'un point d'eau	Plaidoyer auprès des donateurs	Redynamisation/mise en place du COGES	Contribution financière à un mécanisme communautaire de gestion et maintenance du point d'eau	Encouragement à l'intégration des femmes dans le COGES	Suivi de la production des comptes rendus sur la gestion du point d'eau par le COGES	Facilitation du déplacement de l'artisan réparateur chargé de la maintenance du point d'eau	Participation aux campagnes périodiques de potabilisation de l'eau dans la localité	Participation aux campagnes de sensibilisation sur la dénonciation des actes d'insalubrité qui impactent la qualité de l'eau	
Urbain	95,2	4,8	1,6	21,0	6,5	1,6	1,6	0	3,2	3,2	0
Rural	80,1	49,9	52,2	8,5	5,9	5,0	2,9	3,5	4,4	5,0	1,5
Ensemble	82,4	42,9	44,4	10,4	6,0	4,5	2,7	3,0	4,2	4,7	1,2

Le tableau ci-dessus indique les actions en faveur desquelles les ménages sont prêts à s'engager afin de résoudre les problèmes liés à l'approvisionnement en eau. Le constat qu'on peut faire est que les ménages sont plus enclins à s'engager pour des actions relatives à la construction de nouveaux points d'eau. Ainsi, plus de 8 ménages sur 10 peuvent s'engager à contribuer pour la construction de points d'eau supplémentaires ; deux ménages sur cinq peuvent s'engager à faire une donation de site pour la construction de points d'eau et pour un plaidoyer auprès des éventuels donateurs pour la construction des points d'eau.

Des ménages souhaitent également s'engager en faveur de l'amélioration de la gestion des points d'eau, notamment à travers des actions telles que la redynamisation/mise en place du COGES, la contribution financière à un mécanisme communautaire de gestion et maintenance du point d'eau,

l'encouragement à l'intégration des femmes dans le COGES, le suivi de la production des comptes rendus sur la gestion du point d'eau par le COGES et la facilitation du déplacement de l'artisan réparateur chargé de la maintenance du point d'eau.

Quant à l'amélioration de la qualité de l'eau, la participation aux campagnes périodiques de potabilisation de l'eau dans la localité et de sensibilisation sur la dénonciation des actes d'insalubrité qui impactent la qualité de l'eau sont évoquées par les ménages.

Cette volonté d'engagement de la part des ménages de la commune de Mbangassina, traduit les difficultés auxquelles ils sont confrontés en matière d'accès à l'eau potable. Toutefois, cet engagement constitue un socle sur lequel s'appuyer afin de mettre en place un véritable CCAP.

Après avoir capté l'appréciation du service rendu en matière d'approvisionnement en eau potable, il importe de se pencher sur le secteur santé.

III.3 Services de santé

Cette section s'intéresse à l'offre publique en matière de santé dans la commune de Mbangassina. L'ODD 3 est justement consacré à la santé et s'intitule « *Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien être à tous les âges* ». L'ODD 3 vise à assurer la santé et le bien-être de tous, en améliorant la santé procréative, maternelle et infantile, en réduisant les principales maladies transmissibles, non transmissibles, environnementales et mentales.

III.3.1 Utilisation des formations sanitaires dans la commune

L'objectif de cette sous-section est d'analyser la répartition dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence, les raisons de choix opérés par les ménages et l'accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins.

Tableau 3.17 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge									
	Public	Privé laïc	Privé confessionnel	Total						
Urbain	30,6	69,4	0	100,0						
Rural	56,6	16,1	27,3	100,0						
Ensemble	52,6	24,3	23,1	100,0						

Source: Enquête CCAP2, Mbangassina 2022

Un peu plus de deux ménages sur cinq déclarent fréquenter une FOSA publique. En milieu urbain presque sept ménages sur dix optent pour une FOSA privée laïque. Il convient de s'intéresser aux raisons pour lesquelles les FOSA privées sont autant sollicitées.

Tableau 3.18 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de choix du type de formation sanitaire privé

Milieu de résidence	Parmi les mén	Parmi les ménages, proportion (%) dont la raison de choix du type de formation sanitaire :										
residence	Distance	Coût	Accueil	Qualité des soins	Disponibilité du personnel	Disponibilité des médicaments	Autres					
Urbain	39,5	0	72,1	88,4	83,7	39,5	0					
Rural	62,2	48,6	44,6	41,9	30,4	26,4	2,0					
Ensemble	57,1	37,7	50,8	52,4	42,4	29,3	1,6					

En milieu urbain où la plupart des ménages choisissent les formations sanitaires privées, huit ménages sur dix font ce choix en raison de la qualité des soins et la disponibilité du personnel ; sept ménages sur dix évoquent la qualité de l'accueil et presque 40% des ménages ont pour raisons la disponibilité des médicaments et la distance.

En milieu rural, 62% des ménages choisissent les FOSA privées en raison de la distance, plus de 40% ont pour raisons les couts attractifs, la qualité des soins et de l'accueil, 30% évoquent quant eux la disponibilité du personnel.

On constate que les raisons pour lesquelles les FOSA privées sont préférées à celles publiques sont nombreuses, un véritable travail doit être fait pour que les hôpitaux publics se hissent à un niveau honorable.

Tableau 3.19 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence	ı	Type de formation sanitaire existant dans le village / quartier											
residence	Centre de santé intégré	Centre médical d'arrondissement	Hôpital de district	Hôpital régional	Hôpital de référence	Total							
Urbain	11,8	82,4	5,9	,0	,0	100,0							
Rural	82,0	15,6	1,0	,5	1,0	100,0							
Total	72,0	25,1	1,7	,4	,8	100,0							

Source: Enquête CCAP2, Mbangassina 2022

La présence d'un centre médical d'arrondissement pousse logiquement les ménages urbains à fréquenter majoritairement cette formation sanitaire. Les Centres de Santé Intégrés (CSI) représentent la plus petite unité dans la hiérarchie des formations sanitaires, ils sont donc logiquement les plus présents dans les villages, d'où l'importance qu'ils occupent pour les ménages en milieu rural, 82% d'entre eux les fréquentent comme principale formation sanitaire publique.

Tableau 3.20 : Accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence	Proximité du formation san pour l'obtention	itaire publique		Distance moyenne d'un ménage à la principale formation sanitaire publique fréquentée	Temps (en minutes) moyen mis pour atteindre la principale formation sanitaire publique
	Oui	Non	Total	pour l'obtention des soins	
Urbain	67,6	32,4	100,0	19057,5	31,8
Rural	85,9	14,1	100,0	4310,1	61,7
Ensemble	83,3	16,7	100,0	6408,1	57,4

Pour un peu plus de quatre ménages sur cinq la FOSA publique fréquentée est située à proximité des ménages. Les ménages estiment à 57minutes environ le temps mis pour atteindre cette FOSA.

III.3.2 Caractérisation du petit matériel utilisé dans les formations sanitaires

Ce tableau présente la proportion des ménages dans la commune de Mbangassina selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la formation sanitaire publique pour l'obtention des soins.

Tableau 3.21 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence	Caract	Caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins										
	Ciseaux	Seringues	Alcool	Coton	Bétadine	Thermomètre	Tensiomètre	Balance	Gants	Autres		
Urbain	88,2	91,2	97,1	100,0	94,1	88,2	85,3	76,5	70,6	,0		
Rural	97,1	97,6	98,0	97,1	98,0	95,6	93,7	93,7	83,9	,0		
Ensemble	95,8	96,7	97,9	97,5	97,5	94,6	92,5	91,2	82,0	,0		

Source: Enquête CCAP2, Mbangassina 2022

Pour neuf ménages sur dix, le petit matériel est disponible dans les formations sanitaires fréquentées.

III.3.3 Financement des soins dans les formations sanitaires

Dans cette sous-section, il est question de s'intéresser à la moyenne des montants déboursés par les ménages dans les formations sanitaires, ainsi qu'à leur appréciation de l'accueil et du service rendu dans ces FOSA.

Tableau 3.22 : Paiement des soins de santé et appréciation par les ménages de l'accueil du personnel soignant

Milieu de résidence	Montant (en FCFA) moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique	Proportion (%) des ménages qui trouvent élevé le montant moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale	Proportion (%) des ménages ayant déclaré que d'autres frais non autorisés sont exigés pour leur servir dans la principale formation	leur a personr formati	ppréciation nel soignan on san	des ménag 1 de l'acc t dans la p itaire obtention c	cueil du rincipale publique
	fréquentée pour l'obtention des soins	formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Bon	Passable	Mauvais	Total
Urbain	744,1	32,4	8,8	41,2	50,0	8,8	100,0
Rural	1361,5	66,3	5,9	47,3	46,3	6,3	100,0
Ensemble	1273,6	61,5	6,3	46,4	46,9	6,7	100,0

Le montant moyen déboursé par les ménages pour l'obtention des soins dans les formations sanitaires publiques fréquentées est de 744 francs CFA en milieu urbain et 1 361 francs CFA en milieu rural. Si ce montant peut sembler abordable à première vue, il faut tout de même tenir compte du niveau de vie de certains ménages qui côtoient la précarité. Ainsi, pour presque trois ménages sur dix en milieu urbain et plus de trois ménages sur cinq en milieu rural, ce montant est élevé.

Par ailleurs, 6,3% des ménages en moyenne déclarent avoir déjà payé des frais non autorisés pour obtenir des soins, si leur proportion peut sembler faible, cela devrait néanmoins interpeller les autorités sanitaires, parce qu'on pourrait être là manifestement en face d'une pratique de corruption ou d'arnaque à l'encontre des usagers.

S'agissant de l'accueil réservé aux patients, pour près de deux ménages sur cinq il est bon, 46% des ménages le jugent passable. Si ces données peuvent sembler assez satisfaisantes, il est nécessaire pour les autorités sanitaires de continuer à faire des efforts permanents pour améliorer l'accueil des malades par le personnel soignant.

III.3.4 Appréciation du service rendu dans les formations sanitaires

Au regard de la description de l'offre de services sanitaires publics dans la Commune de Mbangassina, il est important de savoir quelle est l'appréciation et le niveau de satisfaction des ménages par rapport à cette offre.

Tableau 3.23 : Disponibilité des médicaments et résolution des problèmes de santé dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages ayant déclaré que les médicaments pour les maladies fréquentes dans la localité étaient toujours disponibles	Proportion (%) des ménages pour qui la plupart des problèmes de santé du village sont résolus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins
Urbain	11,8	20,6
Rural	42,9	27,8
Ensemble	38,5	26,8

En moyenne, un ménage sur dix en milieu urbain déclare que les médicaments sont disponibles dans les formations sanitaires publiques fréquentées, quatre ménages sur dix en zone rurale déclarent la même chose.

Pour ce qui est de la résolution de la plupart des problèmes de santé rencontrés, deux ménages sur dix en zone urbaine et légèrement plus en milieu rural, pensent que leurs problèmes sont résolus. Ces chiffres sont en deçà de la moyenne et donc loin des objectifs.

Tableau 3.24 : Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

Milieu de résidence	n erts ns	Parmi	les ména	ges non	satisfaits, pro	oportion	(%) don	t la raisc	on de no	n satisfactio	on est :
residence	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services de santé offerts dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins	Eloignement des formations sanitaires	Mauvaise qualité des services offerts	Absentéisme du personnel	Mauvaise qualification du personnel de la formation sanitaire	Monnayage des soins	Insuffisance de médicaments	Mauvaise qualité équipements	Insuffisance des équipements	Coût élevé de l'accès aux soins de santé	Autres
Urbain	20,6	0	42,9	71,4	42,9	14,3	57,1	71,4	71,4	0	0
Rural	28,8	55,9	66,1	40,7	15,3	8,5	39,0	37,3	47,5	49,2	0
Ensemble	27,6	50,0	63,6	43,9	18,2	9,1	40,9	40,9	50,0	43,9	0

Source: Enquête CCAP2, Mbangassina 2022

La proportion des ménages non satisfaits des services offerts par les principales FOSA publiques est de 27,6%. Pour sept ménages sur dix en milieu urbain l'absentéisme du personnel, la mauvaise qualité et l'insuffisance des équipements sont les raisons de leur insatisfaction. Pour quatre ménages sur dix la mauvaise qualité des services offerts et la mauvaise qualification du personnel sont les raisons évoquées,

57% des ménages déclarent quant à eux que l'insuffisance des médicaments est la raison de leur non satisfaction.

En milieu rural, la mauvaise qualité des soins, l'éloignement des formations sanitaires, le coût élevé des soins, l'insuffisance des équipements, etc. sont les principales raisons évoquées par les ménages.

Là aussi de nombreux efforts doivent être faits pour améliorer la satisfaction des ménages quant à l'accès aux soins de santé. Il convient maintenant de s'intéresser aux actions en faveur desquelles les ménages sont prêts à s'engager pour avoir un meilleur accès au service de santé.

III.3.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service en soins de santé

Il s'agit dans ce tableau de présenter les principaux axes d'engagement citoyen des ménages de la commune de Mbangassina.

Tableau 3.25 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé ; Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Milieu de résidence		Proport	ion (%) des ménages	pouvant s'engager d	ans l'am	iéliorati	ion du	service re	ndu dan	s le secteu	r de la sa	anté à tr	avers:	
residence	Forma sanita supplém	aires	Extension/réhabilitat formations	Amélioration de la gestion des FOSA					SA	Réduction du coût d'accès aux soins de santé			Autres	
	Plaidoyer pour le respect des normes sectorielles	Plaidoyer auprès des ONG/Structures privées pour la construction des formations sanitaires	Plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires	Plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour la réhabilitation et l'équipement des formations sanitaires	Redynamisation du COSA/COGE	Approvisionnement en médicaments et dotation en équipements	Accueil et prise en charge des patients	Maintenance et entretien de l'infrastructure hospitalière	Plaidoyer pour affectation du personnel	Contrôle et vérification de la présence effective du personnel médical	Subvention de la COSA/COGE	Le Développement de partenariats publics-privés	La négociation des jumelages et intercommunalités	
Urbain	17,6	0	17,6	23,5		20,6	5,9	20,6	44,1	73,5	0	8,8	2,9	0
Rural	74,6	70,7	65,9	16,6		18,5	0,5	3,9	2,9	14,1	0	5,4	2,4	0
Ensemble	66,5	60,7	59,0	17,6		18,8	1,3	6,3	8,8	22,6	0	5,9	2,5	0

Source: Enquête CCAP2, Mbangassina 2022

En termes d'engagement, les ménages de la commune de Mbangassina sont prêts à entreprendre plusieurs actions pour améliorer les services sanitaires dans leur commune. Eu égard au problème soulevé sur l'éloignement des FOSA fréquentées, les ménages ruraux souhaitent dans leur majorité des formations sanitaires supplémentaires, 74,6% des ménages déclarent être prêts à s'engager à faire un plaidoyer pour le respect des normes sectorielles, 70,7% des ménages sont quant à eux prêts à s'engager pour un plaidoyer auprès des ONG pour la construction de nouvelles FOSA. 65,9% des ménages déclarent pouvoir s'engager pour un plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires. D'autres actions sont citées par ces ménages parmi celles-ci : l'approvisionnement en médicaments et dotation en équipements, l'amélioration de l'accueil et de la prise en charge des patients, la maintenance et l'entretien de l'infrastructure hospitalière, un plaidoyer pour l'affectation du personnel, le contrôle et la vérification de la présence effective du personnel médical, le développement de partenariats publics-privés et la négociation des jumelages et intercommunalités.

Les ménages situés en zone urbaine quant à eux sont majoritairement prêts à s'engager pour le contrôle et la vérification de la présence effective du personnel médical, un plaidoyer pour l'affectation du personnel est également évoqué.

Il ressort de tout ceci que les actions en faveur desquelles les ménages peuvent s'engager s'inscrivent dans une logique de réponse aux principaux problèmes identifiés à savoir absentéisme du personnel, insuffisance et éloignement des formations sanitaires.

Après avoir mesurer le niveau de satisfaction des ménages en ce qui concerne l'offre de services dans le secteur de la santé, qu'en est-il du secteur de l'éducation ?

III.4 Services de l'éducation

« Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. » Ainsi s'intitule l'ODD 4, il vise à garantir l'accès à tous et toutes à une éducation équitable, gratuite et de qualité à travers toutes les étapes de la vie, en éliminant notamment les disparités entre les sexes et les revenus. L'ODD4 appelle aussi à la construction et à l'amélioration des infrastructures éducatives.

La présente section s'intéresse par conséquent au service public en matière d'éducation, il sera question de capter la satisfaction des ménages tant en ce qui concerne l'éducation de base que l'enseignement secondaire.

III.4.1 Fréquentation scolaire dans la commune

Tableau 3.26 : Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence

Milieu de résidence			Cycle d'enseignement								
residence	Maternel		Primaire		Secondaire 1 ^{er} cycle		Secondaire 2 th cycle		Formation professionnelle		
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	
Urbain	44,4	55,6	71,4	28,6	100,0	0	100,0	0	100,0	0	
Rural	53,7	46,3	61,5	38,5	65,1	34,9	85,0	15,0	0	0	
Ensemble	52,4	47,6	62,7	37,3	71,4	28,6	89,7	10,3	100,0	0	

Source: Enquête CCAP2, Mbangassina 2022

Tous cycles d'enseignement confondus, plus de trois ménages sur cinq inscrivent leurs enfants dans des écoles publiques.

En milieu urbain, 44% des ménages choisissent une école maternelle publique contre 55,6% pour les écoles privées (laïques et confessionnelles confondues). En zone rurale les proportions sont quasiment inversées, on a ainsi 53,7% des ménages qui optent pour le public quand 46,3% des ménages font le choix du privé.

Dans le cycle primaire, en moyenne 62,7% des ménages optent pour le public dont 71,4% des ménages de la zone urbaine. La proportion de ménages choisissant le privé est ainsi plus grande en zone rurale qu'en zone urbaine. Il faut préciser que parmi les ménages ayant déclaré inscrire leurs enfants dans les écoles privées, 54,2% le font dans les écoles privées laïques et 45,8% dans les écoles privées confessionnelles.

Dans le premier cycle du secondaire, en zone urbaine, tous les ménages optent pour l'enseignement public et dans la zone rurale, 65% des ménages font le même choix. Dans le second cycle du secondaire, là aussi l'ensemble des ménages en zone urbaine déclarent choisir les établissements publics, tandis que 85% des ménages ruraux le font.

On constate qu'il existe une proportion non négligeable de ménages qui préfèrent les établissements privés, les raisons sont contenues dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3.27 : Raisons de la préférence du privé au public pour la fréquentation d'un établissement scolaire

Milieu de résidence	Raison	s de préférence du privé au public						
	Eloignement	Coût	Qualité de l'éducation					
Urbain	0	42,9	100,0					
Rural	22,0	28,3	85,0					
Ensemble	19,9	29,8	86,5					

Source: Enquête CCAP2, Mbangassina 2022

Pour 100% des ménages urbains, la préférence pour une école privée se base sur la qualité de l'éducation, 42,9% évoquent quant à eux le cout. En milieu rural, 22% des ménages évoquent l'éloignement des écoles publiques, 28% ont pour raison le cout et 85% parlent de la qualité de l'éducation.

La qualité de l'éducation est donc le facteur déterminant au moment de faire le choix pour une école publique ou privée.

Tableau 3.28 : Répartition (%) des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village / quartier selon le milieu de résidence et la proximité du ménage à cet établissement scolaire public

Cycle disponible dans le village / quartier du	Milio	eu de rési	dence	Proximité du ménage à l'établissement scolaire public disponible dans le village / quartier					
ménage	Urbain	Rural	Total	Oui	Non	Total			
Maternel	22,6	31,1	29,8	91,7	8,3	100,0			
Primaire	27,4	33,1	32,3	91,5	8,5	100,0			
Secondaire	4,8	17,0	15,1	75,4	24,6	100,0			
Formation professionnelle	0	7,3	6,2	56,0	44,0	100,0			
Total	13,7	22,1	20,8	86,0	14,0	100,0			

Source: Enquête CCAP2, Mbangassina 2022

La proportion des ménages qui déclarent qu'il existe une école dans leur village/quartier est plus grande en milieu rural qu'urbain. En effet, 13,7% des ménages urbains déclare qu'un établissement scolaire existe dans leur quartier, en zone rurale la proportion est de 22,1%. Pour huit ménages sur dix en moyenne, cet établissement est situé à proximité des ménages.

III.4.2 Accessibilité de l'école publique dans la commune

Cette sous-section analyse la distance moyenne entre les ménages et les établissements scolaires ainsi que le temps moyen mis à pied pour se rendre dans ces établissements.

Tableau 3.29 : Distance moyenne parcourue et temps moyen mis à pieds pour se rendre à l'établissement scolaire fréquenté selon le cycle d'enseignement et le milieu de résidence

Cycle disponible		Milieu de résidence							
dispoinble	Urbain		Rural		Distance moyenne	Temps moyen mis			
	Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis	Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis	parcourue	moyen mis			
Maternel	67,7	1,7	135,3	1,6	124,9	1,6			
Primaire	294,4	4,9	251,5	4,7	258,1	4,7			
Secondaire	1024,2	58,1	479,1	13,1	562,9	20,0			
Formation professionnelle	32,3	0,2	0	0	5,0	0			
Total	354,6	16,2	216,5	4,8	237,7	6,6			

Source: Enquête CCAP2, Mbangassina 2022

En moyenne les établissements scolaires publics sont situés à moins de 500m des ménages. La distance la plus longue observée est celle des établissements d'enseignement secondaire des zones urbaines avec une distance moyenne de plus d'un kilomètre.

Le temps moyen mis en route pour atteindre les écoles est de 8 minutes (20minutes pour atteindre un établissement d'enseignement secondaire en milieu urbain).

III.4.3 Caractéristiques de l'environnement scolaire

Tableau 3.30 : Proportion (%) des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement

Cycle		Caractéristi	ques déclarées de	l'établissement fréquenté	
d'enseignement	a un cycle complet	a un atelier complet	a une salle par niveau de classe	Disponibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves	Distribution de livres scolaires
Maternel	7,4	/	6,7	7,2	1,2
Primaire	22,8	/	20,6	21,6	6,7
Secondaire	14,9	/	14,9	15,1	0
Formation professionnelle	0,2	/	0,2	0	0,2
Total	10,6	/	11,0	2,0	10,6

Source: Enquête CCAP2, Mbangassina 2022

Pour ce qui est des caractéristiques des établissements publics fréquentés, en milieu urbain, pour moins de 8% des ménages, les établissements ont un cycle complet, une salle de classe par niveau, des tables bancs en quantité suffisante et procède à la distribution des livres scolaires.

En milieu rural, deux ménages sur dix déclarent que les établissements ont un cycle complet, une salle de classe par niveau et des tables bancs en quantité suffisante; et pour 6,7% des ménages les établissements procèdent à la distribution des livres scolaires.

Pour le cycle de formation professionnelle, moins de 1% des ménages déclarent que l'établissement remplit l'ensemble des caractéristiques énumérées.

On peut déduire de tout ceci que beaucoup d'établissements scolaires publics dans la commune de Mbangassina font face à des manques criards, ceci pouvant entrainer des situations de jumelage des niveaux, de surcharge sur les tables bancs ou encore des cas où des élèves sont obligés de s'asseoir à même le sol.

Tableau 3.31 : Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et appréciation de la fréquence de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle

Cycle d'enseignement	Nombre moyen d'élèves par salle de classe	_	Répartition (%) des ménages selon l'appréciation de la fréquence de la présence de l'enseignant dans la classe							
	dans un établissement	Régulier	Moyennement régulier	Irrégulier	Total					
Maternel	37,8	73,3	20,0	6,7	100,0					
Primaire	47,4	44,3	42,3	13,4	100,0					
Secondaire	47,7	53,8	40,0	6,2	100,0					
Formation professionnelle	10,0	0	100,0	0	100,0					
Total	45,8	51,8	38,3	9,8	100,0					

Le nombre moyen d'élèves par salle de classe est de 45 ce qui est plutôt raisonnable, la norme sectorielle étant de 60 élèves par salle de classe.

En ce qui concerne l'assiduité des enseignants, si elle est acceptable en cycle maternel avec 73,3% de ménages qui déclarent que les enseignants sont réguliers, en cycles primaire et secondaire par contre la situation est assez préoccupante. 44,3% des ménages disent que les enseignants sont réguliers au primaire et 53,8% des ménages le disent pour le secondaire.

Dès lors la question sur la couverture des programmes mérite d'être posée tout comme l'incidence de cette situation sur les résultats scolaires des apprenants.

Tableau 3.32 : Proportion (%) dans la commune des ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE selon le milieu de résidence

Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de non-participation aux réunions de l'APEE

Cycle d'enseignement	ne pa	tion (%) de la articipant pa nions de l'A	as aux	Parmi les ménages qui ne participent pas à l'APEE, proportion (%) de ménages selon la raison de non- participation aux réunions de l'APEE						
	Urbain	Rural	Total	Non-respect des horaires	Durée des réunions	Réunion d'information et non d'échanges	Non reddition des comptes	Autres		
Maternel	/	/	2,0	25,0	87,5	25,0	0	0		
Primaire	/	/	7,7	29,0	61,3	22,6	9,7	9,7		
Secondaire	1	1	6,7	11,1	51,9	22,2	14,8	18,5		
Formation professionnelle	1	1	0	/	/	/	/	/		
Total	1	1	4,1	21,2	60,6	22,7	10,6	12,1		

Source: Enquête CCAP2, Mbangassina 2022

D'après ces chiffres, les ménages participent dans leur très grande majorité aux réunions de l'Association des Parents d'Elèves et Enseignants (APEE) quel que soit le cycle d'enseignement, ce qui voudrait dire que les parents sont assez conscients de l'importance de leur implication dans la scolarisation de leurs enfants.

Pour ceux des ménages ne participant pas aux réunions, en cycle maternel huit ménages sur dix ont comme raison la durée des réunions, c'est également la raison principale évoquée par les ménages en ce qui concerne les cycles primaire.et secondaire.

Compte tenu de la volonté des parents de s'impliquer dans la scolarisation de leurs enfants, il appartient aux responsables d'établissements scolaires ainsi qu'à ceux des APEE de veiller à ce que les réunions soient plus attractives.

III.4.4 Coût de l'éducation et gestion des ouvrages de l'école

Tableau 3.33 : Répartition des ménages selon l'appréciation du montant payé pour des frais exigibles et le milieu de résidence

Cycle d'enseignement	D	épense moyo		payant	tion (%) des i les frais exigil ation du monta	oles par	Proportion (%) de ménages ayant payé autre chose en plus des frais exigibles d'éducation	
	Inscription	APEE	Autres frais	Total	Elevé	Raisonnable	Faible	
Maternel	6900,0	14450,0	4413,3	25 763,3	76,7	23,3		0
Primaire	3457,7	12917,5	2502,1	18 877,3	74,2	25,8		3,0
Secondaire	12833,8	22101,5	8324,6	43 260	75,4	24,6		1,2
Formation professionnelle	10000,0	5000,0	20000,0	35 000	100,0	0		0

Source: Enquête CCAP2, Mbangassina 2022

Le montant global des frais de scolarité pour le cycle maternel s'élève en moyenne à 25 763 FCFA, 18 877 FCFA pour le cycle primaire, 43 260 FCFA pour le secondaire et 35 000FCFA pour la formation professionnelle.

Pour trois ménages sur quatre ces frais sont jugés élevés. Par ailleurs, en plus des frais exigibles, certains ménages auraient payé d'autres frais, leur proportion peut être jugée faible mais il n'en demeure pas moins que de telles pratiques sont proscrites. Les responsables des services de l'éducation et les autorités communales, devraient engager des actions pour éviter de telles comportements.

Tableau 3.34 : Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) endommagés de l'école ont été réfectionnées suivant le type d'acteur selon le cycle d'enseignement

Cycle d'enseignement	Proportion (%) des ménages déclarant	Acteur déclaré de la réfection des ouvrages endommagés :									
u enseignement	que les ouvrages endommagées ont été réfectionnées	APEE	Maire	Organisation du village	MINEDUB/ MINESEC /MINEFOP	Elites	Autres				
Maternel	/	7,2	1,7	,2	0	0,2	0				
Primaire	/	21,8	5,7	2,2	0	0,5	0				
Secondaire	/	13,2	1,5	1,7	0	0,5	0,7				
Formation professionnelle	/	0	0,2	0	0	0	0				

L'APEE est le principal acteur évoqué par les ménages en ce qui concerne la réparation des ouvrages dans les établissements scolaires. Ce qui démontre une fois de plus la prépondérance des parents dans le fonctionnement des établissements. La mairie est également citée par certains ménages comme intervenant dans la réfection des ouvrages endommagés, tout comme les organisations dans les villages et les élites.

III.4.5 Appréciation du service de l'éducation par cycle

La présente sous-section est dédiée à l'évaluation de la satisfaction ou non des ménages vis-à-vis du service rendu en matière d'éducation dans la commune de Mbangassina.

Tableau 3.35 : Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction

Cycle d'enseignement	Proportion (%) des	Parmi l	les ménag	es non sa	tisfaits, _]	proporti	ion (%)	dont la ra	ison de no	on satisf	action es	st:
u enseignement	ménages non satisfaits des services d'éducation	Eloignement de l'établissement	Insuffisance de salles de classe	Insuffisance d'équipements	Insuffisance des écoles	Assiduité du Personnel	Ponctualité du personnel	Qualité des enseignements dispensés	Absence de distribution de manuels scolaires	Mauvais résultats	Coûts élevés de la scolarité	Autre
Maternel	2,0	50,0	62,5	75,0	25,0	0	0	25,0	0	50,0	50,0	0
Primaire	7,7	45,2	58,1	58,1	25,8	6,5	3,2	29,0	0	45,2	38,7	0
Secondaire	4,5	50,0	50,0	55,6	11,1	11,1	11,1	27,8	16,7	27,8	33,3	0
Formation professionnelle	0	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	1
Ensemble	2,0	47,4	56,1	59,6	21,1	7,0	5,3	28,1	5,3	40,4	38,6	0

Une moyenne de 2% des ménages déclarent être insatisfaits du service en matière d'éducation. Pour trois ménages sur quatre en cycle maternel, cette insatisfaction est due à l'insuffisance d'équipements, pour trois ménages sur cinq la cause est l'insuffisance des salles de classe, pour deux ménages sur quatre les raisons sont l'éloignement des écoles, les mauvais résultats et les couts élevés. Pour un ménage sur quatre l'insatisfaction est due à l'insuffisance des écoles et à la qualité des enseignements dispensés.

Concernant le cycle primaire, 58% des ménages ont pour raisons d'insatisfaction l'insuffisance de salles de classe et d'équipements, pour 45% des ménages les mauvais résultats et l'éloignement des écoles sont les causes de leur insatisfaction, les couts élevés de la scolarité sont évoqués comme raison par 38% des ménages.

Au secondaire, deux ménages su quatre déclarent être insatisfaits à cause de l'éloignement de l'établissement, l'insuffisance de salles de classe et d'équipements.

III.4.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service de l'éducation

A la suite des raisons évoqués pour justifier leur insatisfaction par rapport au servie rendu en matière d'éducation, il convient d'aborder à présent des actions que ces ménages pourraient envisager tant au niveau communal que communautaire pour améliorer la situation.

Tableau 3.36 : Actions des ménages au niveau communal en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation

Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Cycle d'enseignement							ation à travers :
	Prime d'excellence aux écoles	Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne /professionnelle	Suivi rapproché des relations parents/enseignants	Restauration de l'autorité des enseignants	Formation des enseignants	Plaidoyer pour l'affectation du personnel	Autres
Maternel	5,2	6,2	3,5	1,5	1,7	1,2	0
Primaire	13,6	16,1	7,9	2,7	3,7	7,2	0,2
Secondaire	6,9	9,9	5,7	1,5	4,5	6,5	0
Formation professionnelle	0,2	0	0	0	0	0	0,2

La sensibilisation des enseignants sur la conscience professionnelle/citoyenne est l'action en faveur de laquelle on enregistre le plus de ménages souhaitant s'engager, soit une proportion de 8,1%. 6,5% des ménages souhaitent quant à eux s'engager pour l'octroi de primes d'excellence aux écoles. Le suivi rapproché des relations parents/enseignants, la restauration de l'autorité des enseignants, la formation des enseignants et un plaidoyer pour l'affectation du personnel sont entre autres les actions citées par les ménages.

Tableau 3.37 : Actions des ménages au niveau communautaire en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation

Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Cycle d'enseignement	Pı								nmunautaire d ion à travers	
	Participation aux activités de l'école	Prime aux bons enseignants	Dénonciation des enseignants indélicats	Renforcement des relations parents- enseignants	Acquittement des cotisations	Renforcement de la présence des femmes au sein du bureau de l'APEE	Diffusion des comptes rendus de la gestion de l'APEE	Diffusion des bonnes pratiques	Contrôle de la présence régulière des enseignants	Autres
Maternel	6,2	5,0	2,2	3,5	1,2	0,7	0,7	0,7	0,7	0
Primaire	15,6	11,9	5,5	8,7	2,2	2,0	3,5	1,5	6,7	0
Secondaire	8,2	6,0	4,5	7,9	3,2	2,5	2,7	,7	5,5	0
Formation professionnelle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,2

Au niveau communautaire, l'action en faveur de laquelle la plus grande proportion de ménages est prête à s'engager est la participation aux activités de l'école, 7,5% des ménages sont prêts à s'y engager. 5,7% des ménages peuvent s'engager pour l'octroi de primes aux bons enseignants ; 5% des ménages peuvent s'engager en faveur du renforcement des relations parents-enseignants.

D'autres actions sont également évoquées par les ménages, il s'agit entre autres de la dénonciation des enseignants indélicats, l'acquittement des cotisations, du renforcement de la présence des femmes au sein du bureau de l'APEE, de la diffusion des comptes rendus de la gestion de l'APEE, de la diffusion des bonnes pratiques et du contrôle de la présence régulière des enseignants.

En acceptant de s'engager pour ces actions, les ménages optent pour un renforcement de la relation entre les parents et les responsables d'établissements à travers une plus forte implication dans le fonctionnement des établissements scolaires.

A la suite du secteur éducation, la section suivante est relative à la satisfaction des besoins des populations en ce qui concerne les services fournis par l'institution communale.

III.5 Fourniture des services communaux

Il sera question ici d'analyser la typologie des services rendus par la commune et mesurer la satisfaction des ménages en rapport avec lesdits services.

III.5.1 Caractérisations de la fourniture des services communaux

Tableau 3.38 : Demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du service

Service communal	a,	lne	Temps	Temps mis pour obtenir le service communal						
	Proportion de ménages ayant demandé le service pendant les 12 derniers mois	Proportion de ménages estimant que l'accueil pour le service a été bon	Au plus un jour	Entre un jour et une semaine	Entre une semaine et un mois	Entre un mois et trois mois	Plus de trois mois	En cours		
Acte de naissance	4,0	3,0	0	0	6,3	43,8	6,3	43,8		
Acte de décès	0,5	0,5	0	0	0	0	0	100,0		
Acte de mariage	0,2	0,2	0	100,0	0	0	0	0		
Légalisation des documents officiels	0,7	0,7	33,3	33,3	33,3	0	0	33,3		
Délivrance des documents d'urbanisme	0,2	0,2	0	0	0	0	0	100,0		
Aménagement des voiries	0,5	0,5	0	0	0	0	0	100,0		
Gestion des déchets / Assainissement	0	0	/	/	/	/	/	/		
Hygiène et salubrité	0	0	/	/	/	/	/	/		
Aménagement des espaces verts et de loisir	0	0	/	/	/	/	/	/		
Transport public	0,2	0,2	0	100,0	0	0	0	0		
Eclairage public	1,5	1,5	0	0	0	0	16,7	83,3		
Aménagement des aires de jeux	0,2	0,2	0	0	0	0	0	100,0		
Certificat de domicile	0	0	/	/	/	/	/	/		
Validation des plans de localisation	0	0	/	/	/	/	/	/		
Authentification des documents	0	0	/	/	/	/	/	/		
Informations	0,7	0,7	100,0	0	0	0	0	0		
Autres	0	0	/	/	/	/	/	/		
C F A CCARO MI	: 2022									

Source: Enquête CCAP2, Mbangassina 2022

Au cours des douze derniers mois, le service le plus demandé par les ménages auprès de la mairie est l'établissement des actes de naissance suivi de la légalisation des documents, de nombreux autres services ont demandés par les ménages.

Concernant l'accueil des usagers, le constat est assez frappant, les usagers qui sollicitent un service communal ne sont pas bien accueillis. Pour illustration, parmi les ménages ayant sollicité la légalisation des documents, seuls 0,7% déclarent que l'accueil était bon, de même chez ceux des ménages ayant sollicité un acte de naissance, seuls 3% déclarent que l'accueil était bon.

Pour le délai d'obtention des différents services sollicités, en se basant sur les services les plus demandés, on peut dire que les délais sont raisonnables, un ménage sur deux ayant en effet sollicité l'établissement d'un acte de naissance l'a obtenu dans les trois mois suivants la demande, cette proportion ne tient pas compte des demandes en cours (43% des ménages déclarent que l'établissement de l'acte de naissance est en cours). 66% des ménages ayant demandé la légalisation d'un document l'ont obtenu dans la même journée.

III.5.2 Contraintes dans la fourniture des services communaux

Cette sous-section permet de mieux comprendre les raisons pour lesquelles des ménages trouvent que le délai d'attente après avoir sollicité un service à la mairie est long.

Tableau 3.39 : Proportion (%) des ménages selon le délai pour rendre le service communal

Service communal	de vent g le ndre	Cause du d	élai long ou	très long pou	ır rendre s	ervice	
	Proportion (%) de ménages qui trouvent long ou très long le temps mis pour rendre le service	Personnel indisponible /absent	Absence de matériel de travail	Incompétence du personnel	Mauvaise organisation des services	Refus de Corrompre	Autres
Acte de naissance	50,0	12,5	12,5	0	50,0	12,5	12,5
Acte de décès	100,0	100,0	0	0	0	0	0
Acte de mariage	0	/	/	/	/	/	/
Légalisation des documents officiels	33,3	0	0	0	100,0	0	0
Délivrance des documents d'urbanisme	0	/	/	/	/	/	/
Aménagement des voiries	100,0	50,0	0	0	0	0	50,0
Gestion des déchets / Assainissement	0	/	/	/	/	/	/
Hygiène et salubrité	0	/	/	/	/	/	/
Aménagement des espaces verts et de loisir	0	/	/	/	/	/	/
Transport public	0	/	/	/	/	/	/

Service communal	ouvent ong le rendre	Cause du délai long ou très long pour rendre service										
	Proportion (%) de ménages qui trouvent long ou très long le temps mis pour rendre le service	Personnel indisponible /absent	Absence de matériel de travail	Incompétence du personnel	Mauvaise organisation des services	Refus de Corrompre	Autres					
Eclairage public	100,0	66,7	0	0	16,7	0	16,7					
Aménagement des aires de jeux	100,0	0	0	0	100,0	0	0					
Certificat de domicile	0	/	/	/	/	/	/					
Validation des plans de localisation	0	/	/	/	/	/	/					
Authentification des documents	0	/	/	/	/	/	/					
Informations	0	/	/	/	/	/	/					
Autres	0	/	/	/	/	/	/					

Environ quatre ménages sur dix ayant sollicité un service à la mairie estiment que le délai d'obtention de ce service est long. Pour 38% des ménages ce long délai est dû à l'indisponibilité du personnel. Pour 2% des ménages l'absence de matériel de travail est la cause de la longue attente ; 44,4% des ménages pensent quant à eux que la raison est plutôt la mauvaise organisation des services. 2% des ménages soit un ménage sur dix ayant fait une demande d'établissement d'un acte de naissance, pensent que le long délai est dû au refus de corrompre les agents communaux.

Les raisons ci-dessus évoquées doivent conduire à un vrai diagnostic au sein de l'institution communale afin de déceler les différents goulots d'étranglement et appliquer les correctifs nécessaires.

Tableau 3.40 : Proportion (%) des ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service communal

Service communal	Proportion (%) de ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service
Acte de naissance	6,3
Acte de décès	0
Acte de mariage	0
Légalisation des documents officiels	0
Délivrance des documents d'urbanisme	0
Aménagement des voiries	0
Gestion des déchets / Assainissement	0
Hygiène et salubrité	0
Aménagement des espaces verts et de loisir	0
Transport public	0
Eclairage public	0
Aménagement des aires de jeux	0
Certificat de domicile	0
Validation des plans de localisation	0
Authentification des documents	0
Informations	0
Assistance et appui aux personnes socialement vulnérables	0
Autres	0

Bien que les services communaux tout comme l'ensemble des services publics soient gratuits, le tableau ci-dessus nous renseigne sur le fait que certains ménages doivent payer un pourboire afin d'obtenir un service auprès de la mairie. Ainsi 6,3% des ménages ayant sollicité l'établissement d'un acte de naissance déclarent avoir payé un pourboire.

III.5.3 Promotion de l'engagement citoyen dans la commune

Il s'agira ici de voir dans quelle mesure les autorités communales promeuvent l'engagement citoyen. Ceci à travers la vulgarisation de leurs actions et l'encadrement des communautés.

Tableau 3.41 : Proportion (%) des ménages selon la caractérisation des activités de la commune

Milieu de résidence		Caractérisation d	léclarée des activités d	le la commune par le m	énage
residence	Communication sur les actions programmées au cours de l'année dernière	Communication sur le budget annuel	Communication sur les dépenses et recettes de l'année dernière	Accompagnement du village/quartier dans les actions de développement	Implication du village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions du développement
Urbain	4,8	4,8	1,6	4,8	4,8
Rural	2,9	0,9	0,3	7,6	7,9
Ensemble	3,2	1,5	0,5	7,2	7,4

En milieu urbain, moins de 5% des ménages déclarent avoir participé à des opérations de communication sur les actions programmées au cours de l'année dernière, sur le budget annuel et sur les dépenses et recettes de l'année dernière. Ces ménages déclarent également que leur quartier a été accompagné dans les actions de développement et impliqué dans la programmation et la budgétisation des actions de développement.

En zone rurale, 2,9% des ménages déclarent avoir participé à des opérations de communication sur les actions programmées au cours de l'année dernière ; 0,9% à une communication sur le budget, 0,3 à une communication sur les dépenses et recettes de l'année dernière. Un peu plus de 7% des ménages déclarent que leur village a été accompagné dans les actions de développement ou impliqué dans la programmation et la budgétisation des actions de développement.

Si ces actions de la commune peuvent être appréciables, elles demeurent pour l'heure assez timides notamment en matière de communication. En somme, la commune gagnerait à impliquer davantage les ménages dans ses actions en faveur du développement. Un accent majeur doit être mis sur la communication qui est un outil important de la gouvernance.

III.5.4 Appréciation des services communaux

Le tableau qui suit a pour objectif de capter la non satisfaction des ménages en rapport avec les services rendus par la municipalité, ainsi que les raisons de cette non satisfaction.

Tableau 3.42 : Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction

Milieu de résidence	ges	Parmi l	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :									
	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services communaux	Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers	Non information des populations de la gestion communale	Absentéisme du personnel	Corruption	Mauvais accueil	Manque de professionnalisme	Méconnaissance des actions menées par la commune	Manque de confiance envers l'exécutif municipal	Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints)	Autre	
Urbain	27,4	11,8	11,8	0	0	0	41,2	70,6	11,8	0	17,6	
Rural	50,4	67,4	65,1	39,0	47,1	5,8	13,4	14,5	10,5	4,7	2,3	
Ensemble	46,9	62,4	60,3	35,4	42,9	5,3	15,9	19,6	10,6	4,2	3,7	

Un peu plus de deux ménages sur dix en zone urbaine déclarent être insatisfaits des services communaux, en zone urbaine la proportion est d'un ménage sur deux. En milieu urbain, la méconnaissance des actions menées par la commune est la raison d'insatisfaction évoquée par sept ménages sur dix. En milieu rural où les non satisfaits sont plus nombreux, la lourdeur dans le traitement des demandes et la non information des populations sur la gestion communale est évoquée par plus de 65% des ménages. Pour 47% des ménages la corruption est la cause de non satisfaction, pour 39% c'est l'absentéisme des agents communaux.

III.5.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration des services communaux

Au regard des nombreux problèmes soulevés par les ménages et qui constituent une entrave au fonctionnement de la commune et par conséquent donnent lieu à l'insatisfaction des ménages, quelles sont les actions que ceux-ci sont prêts à engager pour inverser la situation ?

Tableau 3.43 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'institution communale

Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Proporti	on (%) (des ménages l'		s'engage n commu			n du sei	vice rendu _l	par
	Contribution à la diffusion des informations communales dans la communauté	Alimentations et exploitations des boîtes à suggestion	Participation aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes)	Consultation du babillard de la commune	Animation des tranches d'antenne dans les radios communautaires	Suivi des tranches horaires dédiées dans les radios communautaires	Sensibilisation pour les écoutes groupées dans les radios communautaires	Adhésion à des groupes d'écoute des radios communautaires	Participation aux réunions d'information et de sensibilisation de la commune	Autres
Urbain	61,3	6,5	3,2	14,5	1,6	0	3,2	1,6	54,8	0
Rural	77,1	60,7	39,3	27,3	26,1	23,5	26,4	30,8	50,1	1,5
Ensemble	74,7	52,4	33,7	25,3	22,3	19,9	22,8	26,3	50,9	1,2

En milieu urbain, trois ménages sur cinq se disent prêts à s'engager pour contribuer à diffuser les informations communales au sein de la communauté, plus de sept ménages sur dix en zone rurale peuvent s'engager pour la même action, ce qui fait d'elle l'action en faveur de laquelle les ménages se sont le plus prononcés, certainement dans le but de résoudre le déficit de communication de la commune. Dans la même lancée, un ménage sur deux en moyenne est prêt à s'engager dans la participation aux réunions d'information et de sensibilisation de la commune. D'autres actions toujours en lien avec la communication sont évoquées par les ménages, on a ainsi : l'animation des tranches d'antenne dans les radios communautaires, le suivi des tranches horaires dédiées dans les radios communautaires, l'adhésion à des groupes d'écoute et la sensibilisation pour les écoutes groupées dans les radios communautaires.

Presque 40% des ménages souhaitent s'engager à la mise en œuvre des solutions endogènes.

En somme, les ménages ont très bien cerné à leur niveau les pesanteurs qui entravent l'efficacité des services communaux. Ils ont également pu identifier des actions en faveur desquelles ils souhaitent s'engager afin d'inverser la tendance. Il appartient aux autorités communales de prendre en compte les

différentes observations afin de corriger les manquements.

Il était question dans ce chapitre de capter le niveau de satisfaction des ménages de la commune de Mbangassina en ce qui concerne le service public relatif à l'approvisionnement en eau potable, la santé, l'éducation et les services communaux. S'il existe de réels motifs de satisfaction, force est de constater que de nombreux efforts restent à fournir pour atteindre un niveau de satisfaction plus élevé. Par ailleurs, les ménages eux-mêmes se sont engagés à impulser un engagement citoyen en choisissant des actions qu'ils sont prêts à mettre en œuvre afin d'améliorer leurs conditions de vie.

Sur la base des différentes actions choisies par les ménages, il convient d'élaborer un plan d'actions qui devra conduire à la mise en place effective d'un véritable contrôle citoyen de l'action publique.

CHAPITRE IV : PLAN D'ACTIONS POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE

Le plan d'actions est un ensemble de mesures, de tâches ou d'activités à entreprendre pour réaliser un projet. Il définit la stratégie à appliquer pour arriver à un résultat voulu, ici le résultat dont il s'agit est la mise en place d'un CCAP.

Ce chapitre est consacré au plan d'actions relatif à la mise en place d'un CCAP dans la commune de Mbangassina, mais avant d'y parvenir, il convient d'évoquer le dispositif de suivi évaluation.

IV.1. Dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements

Le dispositif de suivi évaluation constitue une composante essentielle de la bonne gestion et de la redevabilité d'un projet. Il est essentiel pour juger de la progression réalisée en direction des objectifs et des résultats et pour fournir des informations fiables et précises aux différentes parties prenantes. Le dispositif de suivi évaluation est un outil permettant d'impliquer les populations dans l'amélioration des services publics rendus.

IV.1.1 Composition et attribution du comité de suivi

Le Comité de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements est un organe consultatif mis en place par arrêté communal. Il est composé de 06 membres. Les critères de sélection qui ont permis leur choix sont :

- Etre élu local au moins pour le poste du Président ;
- Résider de préférence dans la Commune ;
- Etre disponible;
- Avoir une bonne connaissance de la Commune ;
- Avoir des connaissances dans au moins un des secteurs concernés par le Scorecard ;

IV.1.2. Attribution du comité de suivi – évaluation participatif

Le comité de suivi – évaluation participatif a entre autres comme attributions de :

- Suivre et évaluer l'exécution des activités du plan d'action ;
- Apprécier le niveau d'engagement des responsables d'activités dans leurs tâches d'une part, d'atteintes des résultats, des changements produits au niveau des personnes, des structures et de la Commune d'autre part ;
- Permettre au Conseil Municipal ou à l'Exécutif Municipal de prendre à temps les mesures idoines pour corriger et ajuster les actions, les stratégies et les projets ;

- S'assurer de l'implication des populations dans les activités spécifiques de la communes (Budgets, réalisations, compte administratif, initiatives ...);
- Mesurer et analyser les écarts au vu des objectifs :
- Prendre les mesures correctives pour rattraper les écarts ;
- Donner son avis sur le déroulement de l'ensemble des activités du plan d'action sur la base des rapports d'avancement ;
- Proposer à l'exécutif et au conseil communal toutes mesures susceptibles de rendre facile l'exécution des activités du plan d'action ;
- Veiller à la mise en œuvre effective des décisions ;
- Communiquer, informer l'exécutif communal sur l'état d'avancement des activités rencontrées dans l'exécution de leurs missions; toutefois, le Comité doit tenir des réunions, des séances de travail pour s'assurer de la mise en œuvre effective des activités du plan d'action.

Le Comité siège une fois par trimestre et rédige un rapport d'activités trimestriel qui est soumis à l'attention du Maire,

Les fonctions de membre du Comité sont gratuites. Toutefois, la commune prendra des mesures pour assurer certaines charges liées au fonctionnement du Comité.

Toute personne peut, en raison de ses compétences et sur décision du Président, être invité à assister aux travaux dudit Comité, avec voix consultative. Le Président peut aussi inviter tout conseiller Municipal en fonction de ses compétences.

Le mandat du Comité est de trois (3) ans renouvelables.

IV.1.3. Composition du comité de suivi – évaluation participatif

Le comité de suivi est constitué ainsi qu'il suit :

- Un président (élu local),
- Un vice-président (secrétaire général de la commune)
- Un rapporteur (le Cadre chargé des communautés ou le cadre communal de développement),
- Un responsable chargé de l'eau (le délégué départemental du MINEE ou son représentant),
- Un responsable chargé de l'enseignement secondaire (le délégué départemental des enseignements secondaires ou son représentant),
- Un responsable chargé de l'éducation de base (l'inspecteur de l'éducation de base ou son représentant),
- Un responsable chargé de la santé (le chef de district de santé ou son représentant),
- Un représentant de la société civile.

IV.2. Plan d'actions dans les secteurs cibles du ScoreCard

Objectif global	Objectifs spécifiques	Action	Responsable	Péri	ode	Indicateur de	Valeur	Valeur	Source de	Méthode
				Début	Fin	résultat	de référence	Cible	données	de mesure
		APPROVI	SIONNEMENT	EN EAU	J POTAI	BLE	reference			mesure
Accroitre la satisfaction des ménages en matière d'accès à l'eau potable	Faciliter l'accès à l'eau potable	Réhabilitation des points d'eau en panne	Le responsable chargé de l'eau	2022	2024	Nombre de points d'eau réhabilités			Rapport du comité de suivi / Base de données PRO-ADP	
		Formation des ménages en techniques de potabilisation de l'eau	Le responsable chargé de l'eau	2022	2024	Nombre de ménages formés	0	100	Rapport du comité de suivi	
	Renforcer l'implication des populations dans la gestion des points	Création des COGES pour les points d'eau n'en disposant pas	Le responsable chargé de l'eau	2022	2024	Nombre de COGES créés	0	10	Rapport du comité de suivi / PV de création	
	d'eau	Redynamisation et renforcement des capacités des COGES existants	Le responsable chargé de l'eau	2022	2024	Nombre de COGES fonctionnels	10	30	Rapport du comité de suivi	
			SANT	É						
Améliorer l'accès aux soins de santé de qualité dans la commune de Mbangassina	Renforcer l'offre de service en soins de santé dans la commune	Plaidoyer auprès des différents partenaires pour la construction de nouvelles FOSA	Le responsable chargé de la santé	2022	2023	Nombre de correspondances envoyées	0	10	Accusés de réception / Rapport du comité de suivi	
		Plaidoyer auprès des différents partenaires pour l'extension et la réhabilitation des FOSA	Le responsable chargé de la santé	2022	2023	Nombre de correspondances envoyées	0	10	Accusés de réception / Rapport du comité de suivi	
		Plaidoyer auprès des partenaires pour l'amélioration du	Le responsable	2022	2023	Nombre de correspondances envoyées	0	10	Accusés de réception / Rapport du	

	Améliorer la prise en charge dans les différentes FOSA	plateau technique des FOSA Plaidoyer pour l'affectation du personnel	chargé de la santé Le responsable chargé de la santé	2022	2023	Nombre de correspondances envoyées	0	10	comité de suivi Accusés de réception / Rapport du comité de suivi
		Organisation de sessions de formation du personnel des FOSA en matière d'accueil	Le responsable chargé de la santé	2022	2023	Nombre de sessions de formations organisées	0	5	Rapport du comité de suivi
		Renforcement des capacités des COSA et COGES	Le responsable chargé de la santé	2022	2023	Nombre de sessions de formations organisées	0	5	Rapport du comité de suivi
			EDUCAT	TION				·	'
Améliorer l'offre de service en matière d'éducation dans la commune	Améliorer les conditions de travail des apprenants et des enseignants	Plaidoyer pour la fourniture des tables bancs et bureaux dans les écoles de la commune	Responsables enseignement secondaire et éducation de base	2022	2023	Nombre de correspondances envoyées	0	10	Accusés de réception / Décharges / Rapport comité de suivi
		Plaidoyer pour la construction de nouvelles salles de classe dans les écoles existantes	Responsables enseignement secondaire et éducation de base	2022	2023	Nombre de correspondances envoyées	0	10	Accusés de réception / Décharges / Rapport comité de suivi
		Plaidoyer pour la réhabilitation des salles de classe	Responsables enseignement secondaire et éducation de base	2022	2023	Nombre de correspondances envoyées	0	10	Accusés de réception / Décharges / Rapport comité de suivi
		Plaidoyer pour le renforcement des équipements dans les établissements	Responsables enseignement secondaire et	2022	2023	Nombre de correspondances envoyées	0	10	Accusés de réception / Décharges / Rapport

	Encourager les élèves et les enseignants	scolaires (points d'eau, latrines) Remise de primes d'excellence aux enseignants et élèves méritants	éducation de base Responsables enseignement secondaire et éducation de base	2023	2025	Nombre d'élèves et enseignants primés	0	200	comité de suivi Rapport comité de suivi	
	Améliorer les relations entre les parents et les enseignants	Sensibilisation des responsables d'APEE sur l'importance des parents au sein de l'association	Responsables enseignement secondaire et éducation de base	2022	2023	Nombre de réunions organisées	0	10	PV des réunions / Rapport du comité de suivi	
		Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne / professionnelle	Responsables enseignement secondaire et éducation de base	2022	2023	Nombre de réunions organisées	0	10	PV des réunions /Rapport du comité de suivi	
			JRE DES SERV							
Améliorer la fourniture des services communaux	Assurer un bon accueil aux usagers	Organisation d'une session de formation du personnel communal sur l'accueil des usagers	Secrétaire général de la commune	2023	2023	Rapport de la session de formation	0	1	Rapport comité de suivi	
	Communiquer les activités de la commune au sein des différentes communautés	Elaboration et adoption d'un planning de descentes sur le terrain dans le but de vulgariser les activités de la commune	Secrétaire général de la commune	2022	2024	Planning des descentes / nombre de descentes sur le terrain	0	15	Rapport comité de suivi	
		Diffusion des communiqués spécifiques à travers une radio communautaire	Secrétaire général de la commune	2022	2024	Nombre de communiqués diffusés	0	20	Rapport comité de suivi	

Prendre des mesures	Organisation	de	Secrétaire	2022	2023	Nombre	de	0	10	Rapport	
pour lutter contre la corruption au sein de	réunions sensibilisation	de	général de la commune			réunions organisées				comité de suivi/PV	
l'institution communale	contre la pratique de la corruption	.								des réunions	
Communate	le monnayage d services	les									

CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

A la suite des phases I et II du PNDP qui avaient pour principal objectif l'amélioration des conditions de vie des populations locales à travers la facilitation de la fourniture de services sociaux de base, il est logique et nécessaire qu'une évaluation de ces différents services soit faite au cours de la phase III et ultime du PNDP.

En effet, l'un des volets du PNDP III consiste à mesurer la satisfaction des ménages quant à l'offre de services publics mise à leur disposition. Cette volonté continue de mettre le citoyen au centre de toute préoccupation liée au développement, est synonyme de l'application du principe de redevabilité. Dans le cadre du Scorecard, il s'est agi de mesurer la satisfaction des ménages quant aux services offerts dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, la santé, l'éducation et les services communaux, avec en toile de fond la mise en place d'un contrôle citoyen de l'action publique.

Le présent rapport s'inscrit dans la continuité d'un processus constitué de plusieurs étapes. Il a ainsi été question de procéder à une enquête auprès des ménages préalablement échantillonnés à travers la commune de Mbangassina, ainsi qu'auprès des sectoriels concernés. Cette enquête a consisté en l'administration d'un questionnaire élaboré à cet effet, le questionnaire étant spécifique à chaque type d'acteurs. Les données collectées durant l'enquête ont ensuite été traitées par l'INS, puis analyser par l'équipe de l'OSC.

Des données collectées puis traitées et analysées il ressort que, les ménages de la commune de Mbangassina font face à de nombreuses difficultés dans la fourniture des services publics dans les différents secteurs identifiés. Ces insuffisances relèvent tant de la quantité que de la qualité dans le service rendu.

Il appartient dès lors aux autorités communales aidées de leurs partenaires techniques et financiers de trouver des solutions en vue de pallier ces insuffisances et assurer la satisfaction des ménages dans les secteurs dédiés. La Commune devra rendre effective la mise en œuvre et le suivi des recommandations formulées dans le présent rapport d'enquête, ceci à travers l'opérationnalisation du plan d'actions pour la mise en place d'un CCAP ainsi que du dispositif de suivi-évaluation qui l'accompagne.

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des participants à la réunion de restitution du rapport

Annexe 2 : Questionnaires de l'enquête Scorecard

REPUBLIQUE DU CAMEROUN Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF

CELLULE NATIONALE DE COORDINATION

PNDP

REPUBLIC OF CAMEROON Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL DEVELOPMENT

GENERAL SECRETARY

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN PROGRAM

NATIONAL COORDINATION UNIT

ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE MENAGE

	<u>Section I.</u> IDENTIFICATION	
S1Q01	Région	
S1Q02	Département	
S1Q03	Commune	_
S1Q04	Lot de communes	_
S1Q05	Numéro séquentiel de la Zone de Dénombrement	_
S1Q06	Strate de résidence :1=Urbaine 2=Rurale	<u> </u>
S1Q07	Nom de la localité	
S1Q08	Numéro de structure	
S1Q08a	Numéro du ménage dans l'échantillon	_
S1Q09	Coordonnées GPS du ménage XYZZ	
S1Q10	Nom du chef de ménage	
S1Q11	Sexe du chef de ménage1=Masculin 2=Féminin	<u> </u>
S1Q12	Nom de l'enquêté	
S1Q13	Lien de parenté de l'enquêté avec le chef de ménage (voir codes)	<u> </u>
S1Q14	Sexe de l'enquêté : 1=Masculin 2=Féminin	<u> </u>
S1Q15	Age de l'enquêté (en année révolue)	_
S1Q16	Téléphone de l'enquêté	
S1Q17	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA)	_ / /
S1Q18	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA)	_ / / _
S1Q19	Nom de l'enquêteur	
S1Q20	Nom du superviseur communal	
S1Q21	Résultat de la collecte	
	1=Enquête complète 4=Absence d'un répondant compétent	1 1
	2=Enquête incomplète 5=Logement vide ou pas de logement à l'adresse	· -1
	3=Refus 96=Autres (à préciser) (Si la réponse est différente de 1 et 2, fin du questionnaire)	
S1Q22	Appréciation de la qualité de l'enquête :	
51022	1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	

CODES S1Q13

- 1 = Chef de Ménage 3 = Fils/Fille du Chef ou de son/sa conjoint (e)
- 2 = Conjoint (e) du Chef de Ménage 4 = Père/mère du Chef ou de son/sa conjoint (e)
- 5 = Autre parent du Chef ou de son/sa conjoint (e)
- 6 = Sans lien de parenté avec le chef ou son/sa conjoint (e)
- 7= Domestique

			Section II. EAU POTABLE	
				1=oui 2=non 8=NSP
			A. Puits avec pompe à motricité humaine	
			B. Puits avec pompe électrique	
			C. Puits à ciel ouvert	
			D. F	
		s de point d'eau	D. Forage avec pompe à motricité humaine	
		ous dans votre	E. Forage avec pompe électrique	
	village/qua	rtier?	F. Borne-fontaine	
			G. Source	
			H. Marre	
			I. Réseau d'adduction d'eau	
			J. Adduction en eau potable(CAMWATER)	
			K. Rivière	
			X. Autres-à préciser)	<u> </u>
S2Q01a		eipale source d'appro 2=Privée Si 2 —	ovisionnement en eau est-elle publique ou privée ? → S2Q17	
			rce publique d'approvisionnement en eau ? (Une seule réponse)	
			é humaine 4=Forages avec pompe à motricité humaine	
62.002		ec pompe électrique		
S2Q02			6.Rivière	
	3=Forage a	vec pompe électriqu	ne 7=Adduction en eau potable	
	8.Borne-for	ntaine	•	
S2Q03			ute l'année ? 1=Oui 2=Non	
S2Q04		accès à ce point d'e Non Si oui ———	au à tout moment de la journée ? → S2Q07	<u> </u>
S2Q05	Si non, que		quotidienne de disponibilité du point d'eau ?	
S2Q06			e à votre besoin courant en eau potable ? 1=Oui 2=Non	
S2Q07	Ce point d'	eau a-t-il été en pan	ne à un moment donné au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire	
~			Non Si non → S2Q08	
			nne à un moment donné au cours des 6 derniers mois, c'est-à-	
S2Q07a			ombien de temps a-t-il été remis en service ? atre une semaine et un mois 3=Entre un mois exclu et trois	
			5=Pas encore, si 5 — S2Q08	
	111018 4—1 10	is de trois mois	A= Commune	1 1
	Par qui a-t-	il été remis en		
		Encerclez la ou les	B=Etat	
	,	orrespondantes).	C=Une élite	
S2Q07b	Autre acteu	ır de la remise en	D=Le comité de gestion du point d'eau	1 1
~	service du p	point d'eau ?	E=Chef de village/quartier	. <u></u> .
			F=CAMWATER/SNEC/CDE	
				!
	0	. 1 1	X=Autres partenaires :	
	Qui intervie		A=COGES	
		ntretien et la ce (préventive et	B=Commune	
S2Q08		point d'eau ?	C=CAMWATER	
32000		la ou les lettres	D=Communauté	1 1
		ondantes). Qui		<u></u> .
		utre intervenant?	X=Autres	
			tribue-t-il financièrement au fonctionnement du COGES ?	
	S2Q08a		non allez à S2Q09	
			e votre ménage contribue-t-il financièrement au fonctionnement	
Si	S2Q08b	du COGES (unité		
S2Q08	22000		Semaine 3 = Mois 4 = Trimestre 5 = Semestre 6 = Année	
= A			nt de cette contribution financière de votre ménage au	
	S2Q08c		a COGES (FCFA) ?	
	gacac:	Comment jugez-v		1 1
	S2Q08d	1=Elevé 2=Raiso	onnable 3=Insignifiant	
S2Q09			ménage se trouve votre principale source publique nité, nombre) ? 1= m 2= Km	
S2Q10			ne vous faut-il à pied pour arriver au point d'eau	
S2Q11	Quel est le	temps moyen en mi	nutes d'attente au point d'eau ?	

		Section II. EAU POTABLE	
S2Q12	d'approvisionnement en ea	yous du service rendu par votre principale source publique u ? 1.Très bon 2. Bon 3. Passable 4. Mauvais 5. Très mauvais	<u> </u>
S2Q13		? 1=Oui, permanemment 2=Oui, parfois3=Jamais 8=NSP	
S2Q14		1=Oui, permanemment 2=Oui, parfois 3=Jamais 8=NSP	
S2Q15		ur ? 1=Oui, permanemment 2=Oui, parfois 3=Jamais 8=NSP	
S2Q16		z-vous l'habitude de trouver à ce point d'eau ?	
S2Q17		ndividuel ou collectif un besoin en matière d'approvisionnement urs des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis? 1=Oui Q18	
S2Q17a	A qui vous êtes-vous adressé ? (Plusieurs réponses possibles) Autre ?	A. Maire (commune) B. Etat (sectoriels) C. Une élite D. Le comité de gestion du point d'eau E. Chef de village/quartier F. Autorités administratives G. CAMWATER/SNEC/CDE X. Autres partenaires :	
S2Q17b	Votre besoin a-t-il été satisf	fait ? 1=Oui 2= Non 3=En cours d'étude si 2 ou 3	
S2Q17c	satisfait (unité nombre) ? 1	e favorable, après combien de temps votre besoin a-t-il été =minutes, 3 =heures, 4 = jour, 5 = semaine, 6 = mois, 7 = année	\
S2Q18		st le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec en eau potable dans votre village / quartier ? (Encerclez une seule hdifférent 3=Insatisfait Si 1 ou 2	
S2Q19	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage en ce qui concerne l'approvisionnement public en eau potable dans votre village (plusieurs réponses possibles). Autre raison?	A. Eloignement du point d'eau B. Mauvaise qualité de l'eau C. Insuffisance des points d'approvisionnement en eau D. Mauvaise gestion du point d'eau E. Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne F. Coût élevé de l'approvisionnement en eau X. Autres à préciser :	
S2Q20	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?	A. Points d'eau supplémentaires A1 Contribution pour la construction d'un point d'eau supplémentaire A2 Donation du site de construction d'un point d'eau A3 Plaidoyer auprès des donateurs (ONG, Association, élites, Entreprises etc) B. Amélioration de la gestion des points d'eau existants B1 Redynamisation/mise en place du COGES B2. Contribution financière à un mécanisme communautaire de gestion et maintenance du point d'eau B3 Encouragement à l'intégration des femmes dans le COGES B4 Suivi de la production des comptes-rendus sur la gestion du point d'eau par le COGES B5 Facilitation du déplacement de l'artisan réparateur chargé de la maintenance du point d'eau C. Amélioration de la qualité de l'eau des points d'eau existants C1 Participation aux campagnes périodiques de potabilisation de l'eau dans la localité C2 Participation aux campagnes de sensibilisation sur la dénonciation des actes d'insalubrité qui impactent la qualité de l'eau X. Autres à préciser	
		The state of the s	II

	Section III. SANTE					
		1=Oui 2=Non 8=NSP				
52001	Quel type de formation sanitaire existe-t-il dans	A. Centre de santé intégrée				
S3Q01	votre village/quartier?	B. Centre Médical d'Arrondissement				
		C. Hôpital de district				

	Section I.	II. SANTE		
		D. Hôpital régio		
		E. Hôpital de réfF. Formation de		
		X. Autres (à pré		
S3Q01a	Dans quel type de formation sanitaire vous rendez-vou sanitaire? 1= Publique 2= Privé Laïc 3= Privé Cor Si S3Q01=1 passer à S3Q02 Si S3Q01=2 ou 3 co	is le plus fréque ifessionnel	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
	5.55 Q01 1 passoci a 55 Q02		A. Distance	
			B. Coût	, -
			C. Accueil	
S3Q01b	Quelles sont les raisons pour lesquelles vous optez pou		D. Qualité des soins	
55Q010	formations ? (Plusieurs réponses possibles). Autre rais	on?	E. Disponibilité du personnel	
	Quelle est la principale formation sanitaire publique que vot de santé ? 1= CS/CSI 2= Hôpital/CMA 3= Hôpital d		F. Disponibilité de médicaments	
			X. Autres à préciser :	
S3Q01c	-		r obtenir des soins ?	
S3Q02		ue votre ménage pital de district	e fréquente pour obtenir des soins	
S3Q02a	Cette formation sanitaire est-elle la plus proche de vote	re ménage ? 1=	Oui 2=Non	
S3Q02b	A quelle distance de votre ménage se trouve cette form 1= m 2= Km	mation sanitaire	(unité et nombre) ? Code unité :	\
S3Q02c	Combien de temps en moyenne vous faut-il pour atteir êtes en bonne santé ? (unité et nombre) Code unité : 1-	=minute 2=heur	e	\ _
	ons S3Q03 à S3Q11 portent sur la dernière fois qu'u sanitaire la plus proche.	n membre de v	otre ménage s'est rendu à cette	
S3Q03	Le personnel soignant était-il présent ? 1=Oui 2=N	Non		
~		1=Oui	2=Non 8=Ne sait pas	
		A. ciseau	X	
		B. Sering	B. Seringues	
		C. Alcool	C. Alcool	
		D. Coton		
S3Q04	Le petit matériel était-il toujours disponible ?	E. Bétadi	ne	
5520.	(Plusieurs réponses services).			
			F. Thermomètre G. tensiomètre	
				<u> </u>
		H. Balanc	ce	<u> </u>
			I. Gants	
		X. Autres	à préciser :	
			1=Oui 2= Non 8=NSP	
	Cette formation sanitaire disposait-t-elle des services	A. Materi B. Pédiat		
S3Q05	suivants? (Plusieurs réponses possibles). Autre services			
~	Si non, allez à S10.	D. Petite	Chirurgie	<u> </u>
		E. Hospit		
			à Préciser :	<u> </u>
S3Q06 S3Q07	Combien avez-vous payé pour sa consultation ordinair Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Rai		ssion) montant en Francs CFA 3=Faible	<u> </u>
	En plus des frais de session, le personnel a-t-il exigé d			
S3Q08	servir (monétaire, surfacturage, matériel, etc.) ? 1=Oui	i 2=	Non	
S3Q09	Comment cette personne a jugé l'accueil du personnel 1=Bon 2=Passable 3=Mauvais			
S3Q10	Existe-t –il dans cette formation sanitaire un point d'ap (pharmacie/pro-pharmacie) ? 1=Oui 2=Non 8= NS		nt en médicaments → S3Q12	

		Section 1	III. SANTE		
S3Q11	Les médicaments pour les m 1=Oui 2=Non	aladies fréquentes dans la 8=Ne sait pas	a localité y étaient–i	ls toujours disponibles ?	
S3Q12	Cette formation sanitaire put des problèmes de santé que v			t-elle de résoudre la plupa 2=Non	nrt
S3Q13	De manière globale, quel est santé délivrés dans cette forr seule réponse) 1=Très satisfait 2=Satisfait	le niveau de satisfaction nation sanitaire publique	de votre ménage en la plus proche de vo	otre ménage ? (Encerclez	une
S3Q14	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage sur les services reçus de la formation sanitaire fréquentée ? (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	A. Eloignement des forn B. Mauvaise qualité des C. Absentéisme du pers D. Mauvaise qualificatie E. Monnayage des soins F. Insuffisance de médie G. Mauvaise qualité des H. Insuffisance des équi I. Coût élevé de l'accès X. Autres (à préciser):	mations sanitaires services offerts onnel on du Personnel de secaments sequipements ipements aux soins de santé		
S3Q15	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service de santé ? (Plusieurs réponses). Autre action ?	formations sanitaires B. Extension/réhabilitat existantes B1. Un plaidoyer auprès l'équipement des forma B2. Un plaidoyer auprès et l'équipement des form C. Amélioration de la ge C1. La redynamisation o C2. L'approvisionneme C3. L'accueil et la prise C4. La maintenance et e C5. Plaidoyer pour l'aff C6. Contrôle et vérificat D. Réduction du coût d' D1. Subvention de la C0 D2. Le Développement D3. La négociation des	spect des normes sets ONG/structures pricon/Equipements de side la commune et tions sanitaires es de la commune et mations sanitaires estion des FOSA du COSA/COGE ent en médicaments et en charge des paties entretien de l'infrast ectation du personn tion de la présence e accès aux soins de soos A de partenariats publication.	es formations sanitaires de l'Etat pour l'extension de l'Etat pour la réhabilita et dotation en équipement ents ructure hospitalière el effective du personnel mé santé	ts -
		X. Autres à préciser			
		Section IV.	EDUCATION		
S4Q01	Combien d'enfants dans vot suivante.	re ménage ont un âge con	npris entre 3 et 24 a	ns? Si aucun, allez à la so	ection _
Nom de l'e entre 3 et 2					
S4Q02	« Nom » fréquente –t-il une école au cours de l'année 2021/2022 ? 1 = Oui 2 = Non	<u> </u>			
S4Q03	Dans quel cycle d'enseignement fréquente « nom » 1= Maternel 2= Primaire 3 = Secondaire 1 ^{er} cycle 4 = Secondaire 2 ^{ème} cycle 5 = Professionnelle Dans quel ordre		<u> </u>		
S4Q04	d'enseignement ?				

			<u>Section IV.</u>	EDUCATION		
	1= Public 2= 3= Privé Confo Si Public, pass suivant	essionnel				
	Si privé laïc ou privé confessionne l, quelles	Eloignement	<u> </u>		<u> </u>	
S4Q05	sont les raisons pour lesquelles	Coût				
vous optez pour ce type d'établissem ent ? 1=oui 2=non	Qualité de l'éducation					
Cycle d'en	seignement		Maternel	Primaire	Secondaire	Formation professionnelle
S4Q06 Votre village/quartier dispose-t-il du cycle public d'enseignement « Nom du cycle » ? 1=Oui 2=Non. Si non, passez au cycle suivant			Ш	<u></u>	Ш	
S4Q07 Cet établissement scolaire public du/de (nom du cycle) est-il le plus proche ? 1=Oui 2=Non		Ш	Ш	Ш	Ш	
Pour un o	cycle donné, le	es questions S	4Q08 à S4Q24b s'ad	ressent à l'enfan	t du ménage qui aura	été sélectionné
					_	
Cycle d'en	seignement		Maternel	Primaire	Secondaire	Formation
Cycle d'en	A quelle distar ménage se trou l'établissemen fréquente votre du cycle) ? (U = m 2 = Km	nce de votre ive t scolaire que e enfant (nom	<i>Maternel</i>	Primaire		Formation professionnelle
	A quelle distar ménage se trou l'établissemen fréquente votre du cycle) ? (U = m 2 = Km Quel est le tem	nce de votre ive t scolaire que e enfant (nom nité/temps) 1 nps moyen mis votre ménage à pieds à t scolaire cycle) qu'il nité/temps)			Secondaire	professionnelle
S4Q08	A quelle distar ménage se trou l'établissemen fréquente votre du cycle)? (U' = m 2 = Km Quel est le tempar l'enfant de pour se rendre l'établissemen du/de (nom du fréquente? (u 1 = minutes 2 L'établissemen du/de (nom du lequel fréquente de votre ménage cycle complet 1=Oui	nce de votre ive t scolaire que e enfant (nom nité/temps) 1 nps moyen mis votre ménage à pieds à t scolaire cycle) qu'il nité/temps) = heures nt scolaire cycle) dans te les enfants ge a-t-il un ? 2=Non	\	\ _	\ _	professionnelle
S4Q08 S4Q09	A quelle distar ménage se trou l'établissemen fréquente votre du cycle)? (U = m 2 = Km Quel est le tempar l'enfant de pour se rendre l'établissemen du/de (nom du fréquente? (u 1 = minutes 2 L'établissemen du/de (nom du lequel fréquente de votre ménage cycle complet	nce de votre ive t scolaire que e enfant (nom nité/temps) 1 nps moyen mis e votre ménage à pieds à t scolaire e cycle) qu'il nité/temps) = heures nt scolaire cycle) dans te les enfants ge a-t-il un ? 2=Non ormation e que fant de votre se-t-il d'un t à leurs	\	\ _	\ _	professionnelle

		<u>Section IV.</u>	EDUCATION		
	ménage a-t-il une salle par				
	niveau de classe ? 1=Oui 2=Non				
S4Q13	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquente l'enfant de votre ménage, tous les élèves sont-ils assis sur un banc ? 1=Oui 2=Non	<u> _ </u>	<u> </u>	<u> _ </u>	Ш
S4Q14	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquente l'enfant de votre ménage, procède-t- on à la distribution des livres scolaires aux élèves ? 1=Oui 2=Non	<u> _ </u>	<u> </u>		
S4Q15	Combien d'élèves en moyenne contient la (les) classe (s) dans la(les)quelle(s) l'enfant du ménage sont scolarisés dans le (nom du cycle) ?				
S4Q16	Comment appréciez-vous la fréquence de présence des enseignants dans la (les) classe (s) du/de (nom du cycle) dans la(les)quelle(s) l'enfant de votre ménage est scolarisé? 1=Régulier 2=Moyennement régulier 3=Irrégulier	<u> </u>	<u> _ </u>	<u> </u> _	
S4Q17	Participez-vous aux activités de l'APEE (Réunion) ? 1= Oui 2=Non Si 1 aller à S4Q18		<u> </u>		
	Pourquoi ? (Plusieurs	s choix possibles). Autr	e raison ?		
S4Q17a	A. Non-respect des horaires B. Durée C. Réunion d'information et non d'échanges D. Non reddition des comptes				
	X. Autres (à préciser)		1 1		
	Combien payez-vous en	Inscription (en FCFA)	Inscription(en FCFA)	Inscription(en FCFA)	Inscription(en FCFA)
\$4019	moyenne pour les frais exigibles (inscription, APEE) de cet enfant de	APEE (en FCFA)	APEE(en FCFA)	APEE (en FCFA)	APEE(en FCFA)
S4Q18	votre ménage dans le (nom du cycle) au cours d'une année ?	Autres frais(en FCFA)	Autres frais (en FCFA)	Autres frais (en FCFA)	Autres frais
	(inscrire le montant moyen)	Total des frais exigibles	Total des frais exigibles	Total des frais exigibles	Total des frais exigibles
S4Q19	Comment jugez-vous ces montants ? 1=Elevé 2=Raisonnable 3=Faible		<u> </u>	<u> </u>	
S4Q20	En plus des frais exigibles, votre ménage a-t-il payé des frais supplémentaires au personnel de l'établissement scolaire du (nom du cycle)				Ш

		Section IV.	EDUCATION	
	pour qu'on admette l'enfant du ménage à l'école ? 1=Oui 2=Non			
S4Q21	Lorsque les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) de l'école du (nom du cycle) dans laquelle cet enfant du ménage fréquente, sont endommagées, qui s'occupe des réfections ? Autre intervenant ? A. L'APEE B. Le Maire (Commune) C. Une organisation du village D. Le MINEDUB/MINESEC/MIN EFOP E. Les Elites X. Autres partenaires (à préciser)			
S4Q22	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec les services de l'éducation dans le (nom du cycle) dans votre village / quartier ? (Une seule réponse possible) 1=Satisfait 2=Indifférent 3=Insatisfait Si 1 ou 2			
S4Q23	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage des services de l'éducation dans le (nom du cycle)? (Plusieurs réponses possibles) Autre raison? A. Eloignement de l'établissement B. Insuffisance de salles de classe C. Insuffisance de salles de classe C. Insuffisance des écoles E. Manquements liés au Personnel E1. Assiduité, E2. Ponctualité E3. Qualité des enseignements F. Absence de distribution de manuels scolaires G. Mauvais résultats H. Coûts élevés de la scolarité X. Autres à préciser			
S4Q24a	Dans laquelle de ces actions au qualité du service rendu par l'é (Plusieurs réponses possibles).	établissement scolaire d		amélioration de la

		<u>Section IV.</u>	EDUCATION		
	A. Prime d'excellence aux écoles			<u> </u>	<u> </u>
	B. Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne /professionnelle		<u> </u>		
	C. Suivi rapproché des relations parents/enseignants		<u> </u>		<u> </u>
	D. Restauration de l'autorité des enseignants E. Formation des	<u> </u>	<u> </u>		<u> </u>
	E. Formation des enseignants	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>
	F. Plaidoyer pour l'affection du personnel			<u> </u>	<u> </u>
	X. Autres (à préciser)	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>
	Dans laquelle de ces actions a qualité du service rendu par l'é (Plusieurs réponses possibles).	établissement scolaire d			
	A. Participation aux activités de l'école				
	B. Prime aux bons enseignants			<u> </u>	<u> </u>
	C. Dénonciation des enseignants indélicats	<u> </u>	<u> </u>		<u> </u>
	D. Renforcement des relations parents-enseignants		<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>
S4Q24b	E. Acquittement des cotisations			<u> </u>	<u> </u>
	F. Renforcement de la présence des femmes au sein du bureau de l'APEE		<u> </u>	<u> </u>	
	G. Diffusion des comptes- rendus de la gestion de l'APEE		<u> </u>		
	H. Diffusion des bonnes pratiques				
	I. Contrôle de la présence régulière des enseignants			<u> </u>	<u> </u>
	X. Autres (à préciser)				

Section V. SERVICES COMMUNAUX

			Section IV.	EDUCATION			
Services communaux Acte de naissance	S5Q01 Avez-vous eu à demander (nom de service) à la commune dans les 12 derniers mois, c'est-à dire depuis	S5Q02 Comme nt avez- vous été accueill i lors de votre passage à la commu ne? (Choisi r une seule réponse) 1=Bien 2=Indif férent 3=Mal	S5Q03 Après combien de temps avez-vous obtenu le service demandé à la Commune ? (Unités, nombres) 0 = en cours, 1 =minutes, 3 =heures, 4 = jour, 5 = semaine, 6 = mois, 7 = année Si S5Q03=en cours passer à S5Q03a Sinon, passer directement à S5Q04	S5Q03a Depuis combien de temps avez- vous sollicité ce service ? (Unités, nombres) - 1 = jour, 2 = semaine, 3 = mois, 4 = année	S5Q04 Comment jugez-vous ce temps? 1=Raison nable 2=Long 3=Très long Si S5Q04=1	s5Q05 Si S5Q04=2 ou 3, qu'est ce qui en était la cause selon vous ? 1=Personnel indisponible/absent 2=Absence de matériel de travail 3=incompétence du personnel 4 = Mauvaise organisation des services 5=refus de Corrompre 6=Autres (à préciser)	S5Q06 Avez-vous été obligé de payer des frais non autorisés pour avoir ce service ? 1=Oui 2=Non
Acte de naissance Acte de décès						<u> </u> 	_
Acte de mariage			\	\		<u> </u>	
Légalisation des documents officiels			\ _ _			<u> </u>	
Délivrance des documents d'Urbanisme		<u> _ </u>	\ _	\ _ _	<u> </u>	<u> _ </u>	
Aménagement des voiries		<u> </u>	\	\	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>
Gestion des déchets /assainissement	<u> </u>	<u> </u>	\ _ _	_ \ _ _			
Hygiène et salubrité Aménagement		<u> </u>	\ _	\		<u> _ </u>	
des espaces verts et de loisir			\	\		<u> </u>	
Transport public Eclairage public						<u> </u> 	
Aménagement des aires de jeux			\ _ _				<u> </u>
Certificat de domicile			\ _	\ _			
Validation des plans de localisation		<u> </u>	\ _ _	\			
Authentification des documents	<u> </u>		\ _	\			
Informations			<u> _ \ _ </u> _	<u> \ </u> _ _			
Autres (à préciser)			\	\			
S5Q07 Vous of les pro 2=Non	blèmes et les n 8=Ne	priorités d sait pas	l ge a-t-il participé aux a ge développement du vi	llage / quartier initie	ées par la con	nmune ? 1=Oui	
commi	une ? =Oui	2=Non					
de l'an	née dernière	? 1=Oui	nénage est-il informé o 2=Non 8=Ne sait	pas	-		
S5Q09 Vous of dernièr	ou un membre re? 1=Oui	e de votre r 2=No	ménage est-il informé o on 8=Ne sait pas	les dépenses et recet	tes de la con	nmune de l'année	

		Section IV. EDUCATION				
S5Q10	La commune accompagne-t-elle votre village/quartier dans les actions de développement (animation communautaire, suivi des comités de concertation, suivi des comités de gestion, mise en place des structures de suivi du développement villageois, réalisation de vos microprojets, mise en œuvre des solutions endogènes etc.) ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas					
S5Q11	actions de développement ? 1=					
S5Q12	rendus par la commune ? (Cho	e niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec les services bisir une seule réponse) 1=Très Satisfait 2 = Satisfait 3=Indifférent ait Si 1, 2 ou 3 allez à S5Q14				
		A. Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers B. Non information des populations de la gestion communale C. Manquements liés au Personnel communal				
		C1. Absentéisme du personnel				
	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre	C2. Corruption				
S5Q13	ménage des services	C3. Mauvais accueil				
33 Q 13	communaux ? (Plusieurs	C4. Manque de professionnalisme				
	réponses possibles). Autre raison ?	D Méconnaissance des actions menées par la commune				
		E Manque de confiance envers l'exécutif municipal				
		F. Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints)				
		X. Autres (à préciser)				
		A. Contribution à la diffusion des informations communales dans la				
		communauté B. Alimentations et exploitations des boîtes à suggestion				
	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à	C. Participation aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes)	 			
	s'engager en vue de l'amélioration de la qualité	D. Consultation du babillard de la commune				
S5Q14	du service rendu par	H. Interventions dans les radios communautaires				
-	l'équipe communale ?	H1 Animation des tranches d'antenne H2 Suivi des tranches horaires dédiées				
	(Plusieurs réponses possibles). Autre action ?	H3 Sensibilisation pour les écoutes groupées				
	possibles). Autre action !	H4 Adhésion à des groupes d'écoute	 			
		I. Participation aux réunions d'information et de sensibilisation de la commune				
		X. Autres (à préciser) :	1 1			

REPUBLIQUE DU CAMEROUN Paix-Travail-Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON Peace-Work-Fatherland

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

PNDP

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF

CELLULE NATIONALE DE COORDINATION

GENERAL SECRETARY

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN PROGRAM

NATIONAL COORDINATION UNIT

ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE COMMUNE

	Section 1 : Identification	
S1Q01	Région	_
S1Q02	Département	
S1Q03	Lot de Communes	
S1Q04	Commune	
S1Q05	Votre commune compte combien de villages / quartiers ?	
S1Q06	Quel est l'effectif de la population de votre commune ? (Préciser l'année de référence)	
S1Q07	Votre commune connait-elle l'effectif de la population par village ? 1=Oui 2=Non	<u> </u>
S1Q08	Fonction du répondant : 1. Maire 2. Adjt au Maire 3. SG 4. RM 5. CCD 6.	
S1Q09	Autres Téléphone du répondant	
31Q09	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA)	
S1Q10	Date de debut d'enquete (JJ/WIWI/AAAA)	/ - /
S1Q11	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA)	_/ /
S1Q12	Nom du superviseur communal	
S1Q13	Coordonnées GPS de la commune X	1 1
S1Q14	Y Z	<u> </u>
5141	Résultat de la	
	collecte	
	1=Enquête complète 3=Refus 6=Autres (à précise	
	2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent	
S1Q15	Appréciation de la qualité de l'enquête :	
	1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Points d'eau potable									
Type de point d'eau potable	S2Q01: Votre commune dispose-t-elle de ce point d'eau ? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	S2Q02 : Combien de points d'eau potable de ce type compte votre commune ?	S2Q03 : Combien de points d'eau potable de ce type sont fonctionnels dans votre commune ?	S2Q04: Combien de points d'eau de ce type disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion?	S2Q05: Combien de points d'eau de ce type disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel?				
A. Puits avec pompe à motricité humaine									
B. Puits avec pompe électrique									

	Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Points d'eau potable						
C. Forages motricité h	avec pompe à umaine	mpe à					
D. Forage a électrique	avec pompe	<u> </u>					
E. Borne-fo	ontaine						
F. Source							
G. Réseau communal	d'adduction d'eau						
H. Adducti (CAMWA)	dduction en eau potable MWATER)						
S2Q06	Selon vous, ce nombre suffit-il pour couvrir les besoins en eau dans la commune ? 1=Oui 2=Non						
S2Q07	Tous les villages / quar	les villages / quartiers sont-ils approvisionnés en eau potable ? 1=Oui 2=Non					
S2Q08	Dans votre commune, o				provisionnés en eau po	otable ?	
S2Q09	Votre commune dispos 1=Oui 2=Non si non			ı potable ?			<u> </u>
S2Q09a	Ce service de gestion d gestion des points d'ea			canismes communaut	taires d'entretien et de	•	
		A. Su	ivi technique 1=Oui	2=Non			<u> </u>
	En a si sanciata sat	B. Ap	pui financier 1=Oui	2=Non			
S2Q09b	En quoi consiste cet accompagnement?	C. Re	nforcement des capac	cités 1=Oui 2=Non			<u> </u>
	uccompagnement.	D. Ap	ppui logistique 1=Oui	2=Non			
		X. Aı	ıtres (à préciser)				

Section 3 : Services communaux							
	S3Q01 : Votre	S3Q02 : Y a-t-il un délai	S3Q03 : Quel est en				
	commune offre-t-elle	fixé et connu pour offrir « le	jours le délai fixé pour				
Nature du service	« le service » ? 1=Oui	service » ? 1=Oui 2=Non	offrir « le service »				
	2=Non Si S2Q01=2	Si S2Q01=2 allez au type	Unité / Temps				
	allez au type suivant	suivant					
A. Etablissement d'actes d'état-civil	_						
B. Délivrance des documents d'urbanisme			_				
C. Aménagement des voiries			_				
D. Gestion des déchets / Assainissement			_				
E. Légalisation des documents		<u> </u>	_				
F. Authentification des documents			_				
G. Hygiène et salubrité							
H. Aménagement des espaces verts et de loisirs							
I. Aménagement des aires de jeux							
J. Eclairage public							
K. Transport public							
L. Aides aux indigents							
X. Autres (à préciser)							

REPUBLIQUE DU CAMEROUN Paix-Travail-Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON Peace-Work-Fatherland

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT **PARTICIPATIF**

CELLULE NATIONALE DE COORDINATION

GENERAL SECRETARY

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN PROGRAM

NATIONAL COORDINATION UNIT

ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MINEE

		Section 1 : I	dentificat	ion			
S1Q01	Région].	
S1Q02	Département						
S1Q03	Lot de Communes					.	
S1Q04	Commune					_	_
S1Q05	Fonction du répondant 1. DD 2. Chef	Serv 3. Chef de bur	4. Cadre 6.	Autres _			
S1Q06	Téléphone du répondant						
S1Q07	Date de début d'enquête (JJ/MM/AA	AA)				_ / _	/
S1Q08	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA	A)				_ / _	/
S1Q09	Nom du superviseur communal						
S1Q10	Coordonnées GPS de la DD/MINEE	XY	Z_				
S1Q11	Résultat de la						
	collecte						
	1=Enquête complète 3=Refus			6=Autre	es (à précise		
61012	2=Enquête incomplète 4=Absen Appréciation de la qualité de l'enquêt		ompetent				1 1
S1Q12	1= Très bonne 2=Bonne		Manyaica	5-Tràc	manyaica		
	1– Tres bonne 2–Bonne	3=1 v10 yenne +=	iviau vaisc	<i>3</i> =110s	mauvaisc		
	Section 2 : Inventaire, I	Fonctionnalité et	Gestion of	les Poin	ts d'eau p	otable	
	S2Q01 : La commune	\$2002 · Combian	S2Q03 : 0	Combien	S2Q04 : 0 de points o	Combien	S2Q05 : Combien of points d'eau de ce

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Points d'eau potable								
Type de point d'eau potable	S2Q01: La commune dispose-t-elle de ce point d'eau? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	S2Q02 : Combien de points d'eau potable de ce type compte la commune ?	S2Q03: Combien de points d'eau potable de ce type sont fonctionnels dans la commune?	S2Q04: Combien de points d'eau de ce type disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion?	S2Q05 : Combien de points d'eau de ce type disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel ?			
A. Puits avec pompe à motricité humaine								
B. Puits avec pompe électrique								
C. Forages avec pompe à motricité humaine	<u> </u>	_ _ _	_ _ _					
D. Forage avec pompe électrique								
E. Borne-fontaine								
F. Source								
G. Réseau d'adduction d'eau communal								
H. Adduction en eau potable (CAMWATER)	<u> </u>							

	Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Points d'eau potable						
S2Q07	ous les villages / quartiers sont-ils approvisionnés en eau potable ? 1=Oui 2=Non						
S2Q08	Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas suffisamment approvisionnés en eau potable ?						
S2Q09	La commune dispose-t-elle d'un service de gestion de l'eau potable ? 1=Oui 2=Non si non fin du questionnaire						
S2Q09a	Ce service de gestion de l'eau potable accompagne-t-il les mécanismes communautaires d'entretien et de gestion des points d'eau potable ? 1=Oui 2=Non						
		A. Suivi technique 1=Oui 2=Non					
	F	B. Appui financier 1=Oui 2=Non					
S2Q09b	En quoi consiste cet accompagnement ?	C. Renforcement des capacités 1=Oui 2=Non					
	accompagnement:	D. Appui logistique 1=Oui 2=Non					
		X. Autres (à préciser)					

REPUBLIQUE DU CAMEROUN Paix-Travail-Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON Peace-Work-Fatherland

PNDP

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF

CELLULE NATIONALE DE COORDINATION

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL DEVELOPMENT

GENERAL SECRETARY

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN PROGRAM

NATIONAL COORDINATION UNIT

ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE INSPECTION DE L'EDUCATION DE BASE

		Section 1 : Identific	ation	
S1Q01	Région			
S1Q02	Département			
S1Q03	Lot de Communes			_
S1Q04	Commune			
S1Q05	Fonction du répondant : 1. Inspecteur	2. Chef de bureau 3. Autre per	sonnel	
S1Q06	Téléphone du répondant			
S1Q07	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAA	AA)		/ / / _ _
S1Q08	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA	A)		/ / / _ _
S1Q09	Nom du superviseur communal			<u></u>
S1Q10	Coordonnées GPS de l'Inspection X _	YZ		_
S1Q11	Résultat de la collecte			
	1=Enquête complète	3=Refus		
	2=Enquête incomplète	4=Absence d'un répondant	compétent	
		6=Autres (à préciser)		
S1Q12	Appréciation de la qualité de l'enquête			
	1= Très bonne 2=Bonne 3	3=Moyenne 4=Mauvaise	5=Très mai	ıvaise
	Section 2 : Inventaire e	et fonctionnement des écoles i	naternelles et	primaires
	S2Q02:	S2Q04:	Selon vous,	S2Q05 : Combien

	Section 2 : Inventaire et fonctionnement des écoles maternelles et primaires							
Cycle	S2Q01 : Combien d'écoles la carte scolaire prévoit- elle dans la commune dans le cycle ?	d'écoles dans le cycle ? 1=Oui	S2Q03: Combien d'écoles compte effectivement la commune dans le cycle ?	ce no pour besoin de comi	selon vous, mbre suffit-il r couvrir les s en éducation base de la mune dans le cle ? 1=Oui 2=Non	d'école d'une A des Pare Enseigna fonction	: Combien es disposent Associations ents d'Elèves et ants (APEE) nnelles dans cycle ?	S2Q06: Combien d'écoles parents compte la commune dans le cycle ?
Maternel								
Primaire								
Cycle	Ordre d'enseignement	S2Q07: Dans vote commune, « l'orde d'enseignement » existe-t-il dans « l cycle » ? 1=Oui 2=Non Si S2Q06= allez à l'ordre suiva	d'écoles colla commune 1' « ordr d'enseignem	mpte dans re	S2Q09 : Co d'écoles sor opérationnell l' « ordr d'enseigneme « cycle »	nt non es dans re ent » du	disposent d en matéria l' « ordre d'	Combien d'écoles le salles de classe ux définitif dans enseignement » du cycle ?
	A. Public							
Maternel	B. Privé laïc							
- Triuterinei	C. Privé confessionnel	<u> </u>						_
	D. Ecole de parents							

	Section 2 : Inventaire et fonctionnement des écoles maternelles et primaires							
	A. Public							
	B. Privé laïc							
Primaire	C. Privé	1 1			1			
	confessionnel				I	_		
	D. Ecole de parents				_			
S2Q11	Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas couverts par une école selon les norm							
52011	d'élaboration de la ca							
S2Q12				isposant des trois niveau	x :			
52Q12	*	entaire et Cours moyen)						
S2Q13	Y a-t-il des écoles pri	maires dans la commune	ne disposant pas d'ur	n nombre suffisant d'ense	eignants ?	1 1		
52013	1=Oui 2=	Non						
S2Q13a	Si Oui à S2Q13, com	bien ?						
~								

REPUBLIQUE DU CAMEROUN Paix-Travail-Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON Peace-Work-Fatherland

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

PNDP

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF

CELLULE NATIONALE DE COORDINATION

Région ______
Département ___

Commune

Téléphone du répondant

S1Q01

S1Q02 S1Q03

S1Q04

S1Q05 S1Q06

GENERAL SECRETARY

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN PROGRAM

NATIONAL COORDINATION UNIT

ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)

Lot de Communes _____

Fonction du répondant 1. DD 2. Chef Serv 3. Chef de bur 4. Cadre 6. Autres _____

PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Section 1: Identification

SiQ12 Appréciation de la qualité de l'enquête :	\$1Q \$1Q \$1Q \$1Q \$1Q	08 Date de fi Nom du s 10 Coordonn Résultat d collecte _ 1=Enque 2=Enque		_// _//			
S2Q01 : Dans la commune, «l'ordre d'enseignement » existe-t-il dans l'enseignement secondaire ? l=Oui 2=Non Si non allez à l'ordre suivant S2Q02 : Combien d'établissements du secondaire compte la commune dans l' « ordre d'enseignement » ? A. Public	S1Q			yenne 4=Mauvaise	e 5=Très mauvaise		
Ordre d'enseignement			Section 2 : Inventaire et fo	nctionnement des étal	blissements secondaire	es	
A. Public B. Privé laïc C. Privé confessionnel C. Privé confessionnel S2Q05 Combien d'établissements du secondaire la carte scolaire prévoit-elle dans la commune? S2Q06 S2Q06 Connaissez-vous le nombre d'établissements du secondaire dans la commune? 1=Oui 2=Non Si S2Q06=2 allez au S2Q09 S2Q07 Combien d'établissements du secondaire compte effectivement la commune? S2Q08 Selon vous, ce nombre suffit-il pour couvrir les besoins en éducation dans l'enseignement secondaire de la commune? 1=Oui 2=Non Combien d'établissements du secondaire disposent d'une Association des Parents d'Elèves et Enseignants (APEE) fonctionnelle? S2Q10 Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas couverts par un établissement du secondaire selon les normes d'élaboration de la carte scolaire? S2Q11 Combien d'établissements du secondaire dans la commune sont à cycle complet (premier cycle et deuxième cycle)? Y a-t-il des établissements du secondaire dans la commune ne disposant pas d'un nombre suffisant	Ordre d'enseignement es		« l'ordre d'enseignement » existe-t-il dans l'enseignement secondaire ? 1=Oui 2=Non	d'établissements du secondaire compte la commune dans l' « ordre	d'établissements du secondaire sont non opérationnelles dans l' « ordre	d'établissements du secondaire disposent de salles de classe en matériaux définitif dans	
C. Privé confessionnel S2Q05 Combien d'établissements du secondaire la carte scolaire prévoit-elle dans la commune ? S2Q06 Connaissez-vous le nombre d'établissements du secondaire dans la commune ? 1=Oui 2=Non Si S2Q06=2 allez au S2Q09 S2Q07 Combien d'établissements du secondaire compte effectivement la commune ? S2Q08 Selon vous, ce nombre suffit-il pour couvrir les besoins en éducation dans l'enseignement secondaire de la commune ? 1=Oui 2=Non S2Q09 Combien d'établissements du secondaire disposent d'une Association des Parents d'Elèves et Enseignants (APEE) fonctionnelle ? S2Q10 Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas couverts par un établissement du secondaire selon les normes d'élaboration de la carte scolaire ? S2Q11 Combien d'établissements du secondaire dans la commune sont à cycle complet (premier cycle et deuxième cycle) ? S2Q12 Y a-t-il des établissements du secondaire dans la commune ne disposant pas d'un nombre suffisant	A. Public	c					
S2Q05 Combien d'établissements du secondaire la carte scolaire prévoit-elle dans la commune ? S2Q06 Connaissez-vous le nombre d'établissements du secondaire dans la commune ? 1=Oui 2=Non Si S2Q06=2 allez au S2Q09 S2Q07 Combien d'établissements du secondaire compte effectivement la commune ? S2Q08 S2Q08 S2Q06 Selon vous, ce nombre suffit-il pour couvrir les besoins en éducation dans l'enseignement secondaire de la commune ? 1=Oui 2=Non S2Q09 Combien d'établissements du secondaire disposent d'une Association des Parents d'Elèves et Enseignants (APEE) fonctionnelle ? S2Q10 Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas couverts par un établissement du secondaire selon les normes d'élaboration de la carte scolaire ? S2Q11 Combien d'établissements du secondaire dans la commune sont à cycle complet (premier cycle et deuxième cycle) ? Y a-t-il des établissements du secondaire dans la commune ne disposant pas d'un nombre suffisant			<u> </u>				
Connaissez-vous le nombre d'établissements du secondaire dans la commune ? 1=Oui 2=Non Si S2Q06=2 allez au S2Q09 Combien d'établissements du secondaire compte effectivement la commune ? Selon vous, ce nombre suffit-il pour couvrir les besoins en éducation dans l'enseignement secondaire de la commune ? 1=Oui 2=Non Combien d'établissements du secondaire disposent d'une Association des Parents d'Elèves et Enseignants (APEE) fonctionnelle ? Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas couverts par un établissement du secondaire selon les normes d'élaboration de la carte scolaire ? Combien d'établissements du secondaire dans la commune sont à cycle complet (premier cycle et deuxième cycle) ? Y a-t-il des établissements du secondaire dans la commune ne disposant pas d'un nombre suffisant Notation Notatio		1					
Si S2Q06=2 allez au S2Q09 Combien d'établissements du secondaire compte effectivement la commune? Selon vous, ce nombre suffit-il pour couvrir les besoins en éducation dans l'enseignement secondaire de la commune? 1=Oui 2=Non Combien d'établissements du secondaire disposent d'une Association des Parents d'Elèves et Enseignants (APEE) fonctionnelle? Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas couverts par un établissement du secondaire selon les normes d'élaboration de la carte scolaire? Combien d'établissements du secondaire dans la commune sont à cycle complet (premier cycle et deuxième cycle)? Y a-t-il des établissements du secondaire dans la commune ne disposant pas d'un nombre suffisant	S2Q05			-			
Selon vous, ce nombre suffit-il pour couvrir les besoins en éducation dans l'enseignement secondaire de la commune ? 1=Oui 2=Non Combien d'établissements du secondaire disposent d'une Association des Parents d'Elèves et Enseignants (APEE) fonctionnelle ? Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas couverts par un établissement du secondaire selon les normes d'élaboration de la carte scolaire ? Combien d'établissements du secondaire dans la commune sont à cycle complet (premier cycle et deuxième cycle) ? Y a-t-il des établissements du secondaire dans la commune ne disposant pas d'un nombre suffisant	S2Q06			secondaire dans la com	nmune ? I=Oui 2=No	n	<u> </u>
commune? 1=Oui 2=Non Combien d'établissements du secondaire disposent d'une Association des Parents d'Elèves et Enseignants (APEE) fonctionnelle? Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas couverts par un établissement du secondaire selon les normes d'élaboration de la carte scolaire? Combien d'établissements du secondaire dans la commune sont à cycle complet (premier cycle et deuxième cycle)? Y a-t-il des établissements du secondaire dans la commune ne disposant pas d'un nombre suffisant	S2Q07						
Enseignants (APEE) fonctionnelle? Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas couverts par un établissement du secondaire selon les normes d'élaboration de la carte scolaire? Combien d'établissements du secondaire dans la commune sont à cycle complet (premier cycle et deuxième cycle)? Y a-t-il des établissements du secondaire dans la commune ne disposant pas d'un nombre suffisant	S2Q08						
selon les normes d'élaboration de la carte scolaire ? Combien d'établissements du secondaire dans la commune sont à cycle complet (premier cycle et deuxième cycle) ? Y a-t-il des établissements du secondaire dans la commune ne disposant pas d'un nombre suffisant	S2Q09						
deuxième cycle)? Y a-t-il des établissements du secondaire dans la commune ne disposant pas d'un nombre suffisant	S2Q10						
Y a-t-il des établissements du secondaire dans la commune ne disposant pas d'un nombre suffisant	S2Q11	Combien d'établissements du secondaire dans la commune sont à cycle complet (premier cycle et					
	S2Q12	Y a-t-il des éta	ablissements du secondaire dans la		t pas d'un nombre suffi	sant	\

REPUBLIQUE DU CAMEROUN Paix-Travail-Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON Peace-Work-Fatherland

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

PNDP

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF

CELLULE NATIONALE DE COORDINATION

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL DEVELOPMENT

GENERAL SECRETARY

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN PROGRAM

NATIONAL COORDINATION UNIT

ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE DISTRICT SANTE

	Section 1 : Identification	
S1Q01	Région	
S1Q02	Département	
S1Q03	Numéro du Lot de Communes	
S1Q04	Commune	
S1Q05	Combien de villages / quartiers de la commune se trouvent dans votre district de santé ?	
S1Q06	Quel est l'effectif de la population de la commune se trouvant dans votre district de santé ?	
S1Q07	Connaissez-vous la population par village de la commune se trouvant dans votre district de santé ? 1=Oui 2=Non	<u> </u>
S1Q08	Fonction du répondant 1. Chef de District 2. Autre personnel	
S1Q09	Téléphone du répondant	
S1Q10	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA)	_ / /
S1Q11	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA)	_ / /
S1Q12	Nom du superviseur communal	
S1Q13	Coordonnées GPS du district de santé X Y Z	
S1Q14	Résultat de la collecte	
	1=Enquête complète 3=Refus 6=Autres (à préciser)	
G4.045	2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent	
S1Q15	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Formations sanitaires										
	S2Q01 : la				S2Q05 : La formation	S2Q06: En quoi consiste cet accompagnement?				
Type de formations sanitaires	formation sanitaire de ce type existe-t- elle dans la commune ? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	S2Q02: Combien de formations sanitaires de ce type avez-vous dans la Commune?	S2Q03: Combien de formations sanitaires de ce type sont non fonctionnelles?	S2Q04: Combien de formations sanitaires de ce type disposent d'un COSA ou d'un COGES fonctionnels?	sanitaire de ce type bénéficie-t-elle de l'accompagnement de la Commune pour son entretien et sa gestion ? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	A. Suivi technique	B. Appui financier	C. Renforcement des capacités	D. Appui logistique	X. Autres (à préciser)
A. Centre de santé / Centre de santé intégrée	<u> </u>				<u> </u>					
B. Centre Médical d'Arrondissement										
C. Hôpital de district										
D. Hôpital régional										
E. Hôpital de référence										
F. Formation sanitaire privée										
X. Autres (à préciser)										
S2Q07 Selon vous, le nombre de formations suffit-il pour couvrir les besoins sanitaires dans la commune ? 1=Oui 2=Non										
S2Q08 Tous les villages / quartiers de la commune sont-ils couverts par une formation sanitaire ? 1=Oui 2=Non										
S2Q09 Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas couverts par une formation sanitaire selon les normes requis ?										

Annexe 3 : Arrêté municipal portant mise en place du comité de suivi des changements

REPUBLIQUE DU CAMEROUN REPUBLIC OF CAMEROON ****** ********** *Paix – Travail – Patrie Peace – Work – Fatherland* ****** ****** REGION DU CENTRE CENTRE REGION ****** ****** DEPARTEMENT DU MBAM ET MBAM ET KIM DIVISION KIM ****** ****** MBANGASSINA COUNCIL COMMUNE DE MBANGASSINA

PROJET D'ARRETE MUNICIPAL N° /.../.../...

Constatant la composition du Comité Communal de Suivi du Contrôle Citoyen de l'Action Publique par le Scorecard II dans la Commune de Mbangassina

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBANGASSINA,

- Vu la constitution;
- Vu la loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Générales Décentralisées
- Vu l'Arrêté N°.../A/MINATD/DCTD du constatant l'élection de Monsieur ______ comme Maire de la Commune de Mbangassina et de ses Adjoints à l'issue du scrutin municipal du 28 Juin 2020 ;
- Vu l'Arrêté N° 010/CAB/PM du 19 Janvier 2016 portant réorganisation du cadre institutionnel d'exécution du Programme National de Développement Participatif (PNDP);
- Vu l'accord de crédit N° 5718-CM du 03 Février 2016, signé entre le Cameroun et la Banque Mondiale en vue de la mise en œuvre du PNDP;
- Vu la convention de cofinancement du Convention Plan Communal de Développement et activités connexes N° .../..../CENTRE/PNDP/COMMUNE DE MBANGASSINA signée le entre le PNDP et la Commune de Mbangassina;
- Considérant les résultats du rapport d'enquête du Contrôle Citoyen de l'Action Publique par le Scorecard II.

<u>ARRETE</u>

<u>Article 1^{er}</u>: Il est créé dans la Commune de Mbangassina, un Comité Communal de Suivi du Contrôle Citoyen de l'Action Publique par le Scorecard II et ci-après désigné le « Comité ».

Article 2 : Ce Comité est chargé :

- D'assurer le suivi de la mise en œuvre du plan d'action au niveau communal sur la base des informations collectées auprès des différents acteurs d'après le Plan d'Action validé à cet effet ;
- D'accompagner la commune dans la synchronisation des interventions et des actions de tous

les acteurs impliqués dans la mise en œuvre des activités identifiées dans le Plan d'Action;

- De mettre en œuvre toutes directives relatives à l'amélioration du Contrôle Citoyen de l'Action Publique par le Scorecard II dans la Commune d'Edzendouan;
- De faire tenir à la diligence de son Président, à la sanction du Maire, un rapport circonstancié précisant les mesures susceptibles d'améliorer l'exécution des activités du Plan d'Action.

Article 3: Le Comité est composé ainsi qu'il suit :

Président : Le premier adjoint au maire de la Commune de Mbangassina;

Vice-président : le Secrétaire Général de la commune

Rapporteur : Le Cadre chargé des communautés de la Commune de Mbangassina;

Membres:

- Le Délégué Départemental des Enseignements Secondaires de la Mbam et Kim ou son Représentant ;
- L'Inspecteur d'Arrondissement de l'Education de Base de Mbangassina ou son représentant,
- Le Délégué Départemental de l'Eau et de l'Energie de la Mbam et Kim ou son Représentant ;
- Le Chef de district de santé couvrant l'Arrondissement de Mbangassina ou son Représentant ;
- Le Cadre de Développement de la Commune de Mbangassina,
- Un représentant de la société civile.

Article 4: Le Comité se réunit une fois par trimestre, soit quatre (04) séances annuelles.

<u>Article 6</u>: Dispositions diverses et finales.

- 1- Les travaux du comité sont présidés par le Président ou le vice-président en cas d'empêchement du premier.
- 2- Le président, peut en tant que de besoin, inviter toute personne physique ou morale à prendre part aux travaux avec voix consultative, en raison de ses compétences ;
- 3- Les fonctions de membre du Comité sont gratuites, toutefois, ils peuvent bénéficier du remboursement de leurs frais de transport, dans la limite des ressources disponibles ;
- 4- Les frais de fonctionnement du Comité sont supportés par le budget de la Commune de Mbangassina.

Article 7: Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout ou besoin sera.

	Mbangassina, le

Le Maire

Ampliations:

- PREFET
- SOUS-PREFET
- INTERESSE
- ARCHIVES/CHRONO